Le CLA recommande un salaire minimum de 40 000 DA

Page 4

GHARDAÏA

Calvaire des usagers du Centre de chèques postaux

Page 4

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5393 - LUNDI 8 FÉVRIER 2016
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

19e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1-MOBILIS

Fin de série pour Soustara et Hussein-Dey corrige El Harrach

Page 13

La nouvelle Constitution adoptée

UNE NOUVELLE ÈRE

Apres près de cinq années de luttes, de tergiversations et de consultations, la nouvelle Constitution est désormais une réalité. Ce chantier de révision de la Constitution, enfin achevé hier par un plébiscite parlementaire, ouvre maintenant la voie à d'autres travaux plus délicats et gigantesques. Aux dires des constitutionnalistes, l'approbation de la nouvelle mouture exige l'élaboration rapide d'une vingtaine de lois organiques et surtout de dispositifs et de textes d'application.

Pages 2 et 3



IL S'AGIT D'UN GÉRANT ET DE SIX AUTRES ACOLYTES

Un vaste réseau de trafic de visas et de passeports démantelé

La bande était spécialisée dans le faux et l'usage de faux ainsi que dans la contrefaçon de cachets officiels. Les gendarmes de Settara (Jijel) chargés de l'enquête ont saisi des dossiers destinés à l'obtention du visa, des rendez-vous pour le visa au consulat de France d'Annaba, des fiches de paie vierges, des registres de commerce falsifiés, vingt-six passeports et 8 200 euros.

Page 5



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LA LOI SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION PASSE COMME UNE LETTRE À LA POSTE

«Une étape historique pour le peuple algérien et la nation»

Sans surprise, la loi portant révision constitutionnelle a été adoptée hier presque à l'unanimité par les deux chambres du Parlement dominées par les partisans du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, initiateur du projet de révision du texte fondamental du pays, dans un contexte qui avait été caractérisé par le printemps arabe, qui avait ébranlé les pays voisins et certains pays du Moyen-Orient.



Qualifiant ce vote quasi-unanime d'étape «historique porteuse d'avancées démocratiques irrévocables pour le peuple algérien et la nation», le chef de l'Etat a rappelé avoir pris la décision de mener à son terme le processus des réformes qu'il a engagées, dans leur volet politique, avec pour objectif de répondre aux attentes légitimes du peuple en symbiose avec les évolutions du monde, à approfondir la démocratie, à consolider les fondements de l'Etat de droit et à renforcer les garanties constitutionnelles de promotion et de protection des droits et libertés de l'homme et du citoyen. «Le processus des réformes engagées permet à la société algérienne de passer d'une étape politique et constitutionnelle déterminée, à une autre étape qualitativement meilleure tout au long de la construction d'une société fondée sur les valeurs républicaines et les principes démocratiques», a-t-il déclaré dans un message lu par le président du Parlement, Abdelkader Bensalah, à l'issue de l'adoption de la loi portant révision de la Constitution. «C'est dans le sillage de ces réformes, porteuses d'un renouveau démocratique, que s'inscrit la présente révision constitutionnelle qui, comme vous le savez, à été précédée d'une refonte d'une partie de l'arsenal législatif et de l'élaboration de nouveaux textes dont vous avez été, à la fois, acteurs et témoins, et qui seront le moment venu, réexaminées et amendées par le Parlement à la lumière de la révision constitutionnelle que vous venez d'adopter», a-t-il souligné.

Cette loi relative à la révision de la Constitution rétablit la limitation à deux du nombre de mandats de Président. Elle renforce par ailleurs les prérogatives du Conseil de la nation en lui conférant le droit d'initiative et d'amendement dans le domaine législatif».

Le Président a ajouté dans son message que la révision constitutionnelle permet d'élargir l'espace des droits et libertés du citoyens, en consolidant l'Etat de droit par, notamment, la rénovation de la fonction de contrôle aussi bien du Parlement sur l'action gouvernementale que du Conseil constitutionnel, et enfin, à l'approfondissement de l'indépendance de la justice».

A propos des élections et la question de leur crédibilité, le Président a assuré que l'innovation «majeure» du texte constitutionnel concerne notamment la création d'une Haute instance indépendante de surveillance des consultations politiques nationales et locales, chargée de veiller à la transparence et à la probité de ces dernières et ce, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats provisoires du scrutin.

Les groupes parlementaires approuvent dans leur majorité la révision constitutionnelle

Le vieux parti, majoritaire au Parlement comme au Sénat et qui a toujours soutenu la révision de la Constitution, a affirmé hier par le biais de du président du groupe parlementaire du FLN au conseil de la nation, Mohamed Zebiri, que le texte de révision constitutionnelle couronnait un long et riche processus de consultations avec différents partis, organisations et personnalités nationales pour dégager un consensus qui «préserve le pays de tout risque ou dérapage».

Même appréciation chez le groupe parlementaire RND qui dit avoir approuvé entièrement les nouvelles dispositions introduites à la Constitution. Pour sa part, le président du groupe parlementaire du tiers présidentiel au Conseil de la nation, Hachemi Djiar, a estimé que le projet de révision de la Constitution «ouvre de larges perspectives pour l'instauration d'un véritable système démocratique basé sur la justice et l'égalité». Le président du groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique (RND) à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Kidji, a salué la proposition de «la promotion de Tamazight en langue nationale et officielle pour renforcer l'unité nationale et protéger les constantes de la nation», mettant en relief «la place accordée à la femme, aux jeunes et à l'opposition au service du pluralisme».

Kidji s'est également félicité des nouvelles dispositions de la Constitution concernant les droits des travailleurs et des paysans, le renforcement de l'indépendance de la justice et la création d'un nouveau mécanisme permanent de surveillance des élections.

Djelloul Djoudi, représentant du groupe parlementaire du parti des travailleurs (PT), qui s'est abstenu de voter, a expliqué cette position par le fait que le texte comportait, d'une part, des aspects positifs pour lesquels sa formation a milité et, d'autre part, des dispositions pouvant impliquer un recul vis-à-vis des acquis économiques.

Z. M.

SELLAL À PROPOS DU CHANGEMENT DU GOUVERNEMENT :

«Cela relève exclusivement des prérogatives du président de la République»

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a indiqué hier que le changement du gouvernement relevait «exclusivement» des prérogatives du président de la République : «La question du changement du gouvernement relève exclusivement des prérogatives du président de la République et c'est à lui de juger s'il est nécessaire de le changer ou pas», a déclaré Sellal à l'issue de l'adoption de la loi portant révision constitutionnelle. En effet dès lors qu'une nouvelle constitution est votée, il est tout naturel que le Premier ministre présente sa démission au président de la république à charge pour ce dernier de le maintenir ou de le remplacer en vertu du nouvel article de la loi fondamentale qui énonce que le président de la république doit consulter le parti majoritaire pour former un nouveau gouvernement. H. A.

NOUVELLE CONSTITUTION

Bouteflika ouvre de nouveaux chantiers de réformes

IL AURA fallu presque un vrai mandat pour que le président Bouteflika parvienne à concrétiser sa fameuse promesse d'avril 2011. Cinq ans de consultations, de pourparlers, de commissions et de rapports de synthèses. Cinq ans de «négociations», de «concessions», de tergiversations et surtout de véritables batailles d'arrière-garde. Le consensus tant espéré n'aura pas lieu, ni cette entente ou cette compréhension politique sur les vrais mobiles de l'initiative de Bouteflika. Ce chantier de révision de la Constitution, enfin achevé hier par un plébiscite parlementaire, ouvre maintenant la voie à d'autres travaux plus délicats et gigantesques. Aux dires des constitutionnalistes, l'approbation de la nouvelle mouture exige rapidement l'élaboration d'une vingtaine de lois organiques et surtout de dispositifs et de textes d'application. C'est la seule et unique possibilité pour ne pas rendre cette Constitution new-look une coquille vide, dépossédée de sens, vaine politiquement et juridiquement, complètement «charcutée» et totalement «évacuée» par la réalité et le pragmatisme ambiant et destructeur.

C'est sans doute cette angoisse réelle, et souvent l'objet de critiques et de prétextes de l'opposition, qui poussa le chef de l'Etat à préconiser la création d'une cellule de suivi, sorte d'observatoire sur les mécanismes et les formes d'application de cette Loi fondamentale.

Certains diront une police constitutionnelle chargée de vérifier sur le terrain l'état de conduite des réformes et le degré d'exécution des grands principes constitutionnels. Car, on sait que la défunte Constitution de 1996 préconisait des dispositifs jamais appliqués, jamais respectés, parfois pour des raisons politiques et souvent pour des questions d'agenda et de contexte géostratégique. La conjoncture internationale, tout comme les enjeux du voisinage politique et sécuritaire, ainsi que les nouvelles donnes de la crise des cours du brut, exigent désormais cette «démocratie apaisée», celle qui jette des passerelles avec l'opposition, qui respecte les voix discordantes et qui ne brise nullement les liens de la solidarité nationale, et surtout maintient et préserve les grands principes de la Nation.

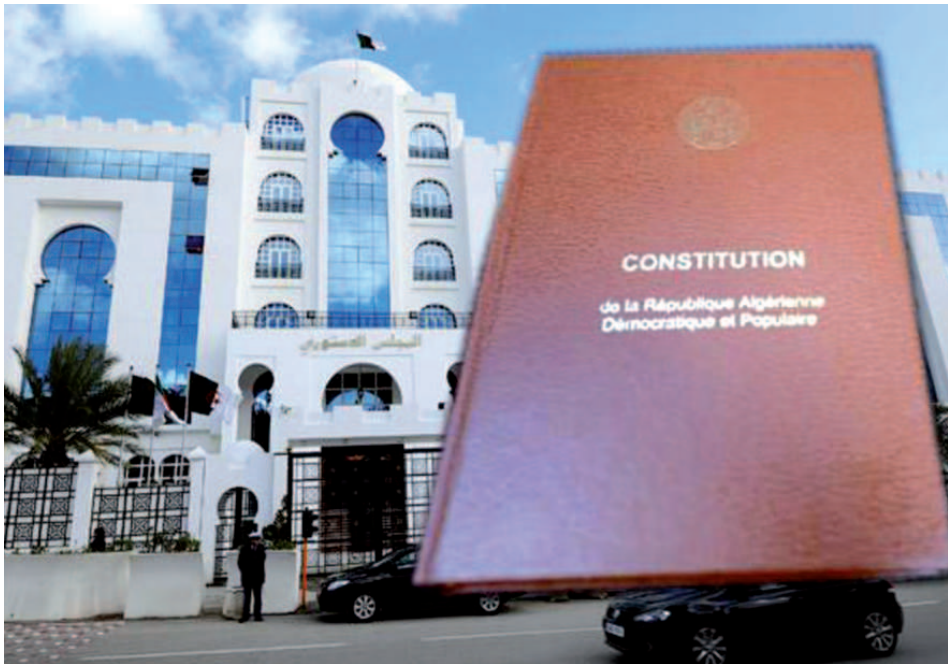
Dans son message adressé aux députés et sénateurs, Bouteflika aura voulu être clair et net avec ce qui reste de son mandat. Selon lui, cette Constitution est une parade à l'instabilité institutionnelle et politique, un aboutissement à la politique de concorde et de réconciliation et surtout un socle vers la modernité et le progrès.

Au-delà de ces questionnements légitimes, et qui relèvent de la responsabilité du premier magistrat du pays, certains s'interrogent sur la capacité de l'actuel gouvernement à réaliser à travers cette dialectique de développement cette nouvelle feuille de route, à créer cette synergie politique et à relancer les chances de dialogue avec l'Autre national ou les Autres nationaux. C'est ce défi en forme d'espoir qui pourrait redonner à la nouvelle Constitution, tant décriée, l'aura et le succès qu'elle mérite.

H. Rabah

CINQ ANNÉES POUR ADOPTER LA NOUVELLE CONSTITUTION

L'ABOUTISSEMENT



Après cinq années de consultations et d'hésitations, la nouvelle constitution a été adoptée en l'absence des principaux partis de l'opposition.

Qu'il fût long le cheminement ayant amené à la révision de la Constitution sous le règne d'Abdelaziz Bouteflika! Cinq années furent nécessaires pour arriver à cette loi fondamentale du pays qui va entrer en vigueur dans les jours à venir. Annoncée dans la foulée du «Printemps arabe», le président Bouteflika s'est engagé à entreprendre une série de réformes «visant à renforcer la démocratie» et à effectuer une révision constitutionnelle.
Bouteflika a annoncé plusieurs mesures politiques, dont l'ouverture de consultations en vue de réformer la Constitution : «Conscient de la responsabilité qui m'incombe, et soucieux de préserver l'équilibre des pouvoirs, j'œuvrerai à introduire des amendements législatifs et constitutionnels en vue de renforcer la démocratie représentative dans notre pays», a-t-il alors indiqué.
Contrairement aux précédentes modifications de la Loi fondamentale, le président Bouteflika envisage cette fois ci d'associer les courants politiques et des experts en doit qui travailleront ensemble au sein d'une commission constitutionnelle. Il confie aussitôt cette tâche au président du Sénat, Abdelkader Bensalah de mener cette opération de consultations qui ont permis à Bensalahde rencontrer des partis politiques, des personnalités nationales et des experts ayant émis des avis divers sur le projet de révision du texte fondamental du pays. Cinq ans plus tard, le projet a finalement été dévoilé par le directeur de cabinet de la présidence Ahmed Ouyahia.

Premier round de consultations politiques en 2011

Dans le sillage de ces réformes, cinq lois organiques ont été promulguées en 2012. Il s'agit de lois relatives au régime électoral, aux cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire, à l'élargissement des chances d'accès de la femme à la représentation dans les assemblées élues, à l'information et aux partis politiques, ainsi que la loi relative aux associations.
Dans la lancée des réformes et de la révision constitutionnelle, une commission d'experts chargée d'élaborer un avant-projet de loi sur la révision constitutionnelle a été mise en place, en 2013. Composée de professeurs d'universités, connus pour leur compétence et leurs qualités morales, la commission avait élaboré l'avant-projet de loi sur la révision de la Constitution en s'appuyant, à la fois, sur les propositions retenues des acteurs politiques et sociaux en vue de leur traduction en dispositions constitutionnelles.
Cette commission a élaboré un rapport d'étape qu'elle a transmis au président Bouteflika. En 2014, une fois réélu pour un quatrième mandat, le président Bouteflika lance à nouveau un second round de consultations politiques sous la conduite du directeur du cabinet de la présidence de la république Ahmed Ouyahia, pour aboutir dit-il «a une révision constitutionnelle «consensuelle».
Pour cette fois-ci il n'a posé «aucune limite préalable» au projet de révision constitutionnelle, hormis celles relatives aux constantes nationales et aux valeurs et principes fondateurs de la société algérienne. C'est dans le but de permettre aux parties n'ayant pas pris part, pour diverses raisons, au premier round des consultations politiques. Un total de 114 rencontres a été organisé avec des partenaires politiques et sociaux et une trentaine de contributions écrites ont été reçues. Mais la majorité des partis de l'opposition refusent de prendre part à cette deuxième série de consultations.

Acte final

En décembre 2015, il préside un Conseil restreint consacré à l'examen de l'avant-projet de révision de la Constitution. Deux semaines plus tard, le Chef de l'État avait présidé un deuxième Conseil restreint au cours duquel il avait validé l'avant-projet de révision «substantielle» de la Constitution.
Au début de l'année 2016, la synthèse et les grandes lignes de l'avant-projet de révision de la Constitution ont été présentées par le ministre d'État, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia. Lorsque le Conseil des ministres a approuvé le projet le Chef de l'État avait saisi le Conseil constitutionnel pour qu'il rende un avis motivé sur ce texte.
Le 28 janvier 2016, le Conseil constitutionnel a rendu un avis motivé soulignant que le projet de loi en question «ne porte aucunement atteinte» aux principes généraux régissant la société algérienne, aux droits et libertés de l'homme et du citoyen. Et qu'il n'affecte «d'aucune manière» les équilibres fondamentaux des pouvoirs et des institutions constitutionnelles».
À la faveur de l'avis motivé du Conseil constitutionnel, le président Bouteflika signe, le 30 janvier dernier, un décret portant convocation du Parlement en ses deux chambres pour une session sur le projet de révision constitutionnelle, conformément à l'article 176 de la Constitution. Hier, le projet de loi portant révision constitutionnelle a été adopté à une majorité écrasante par le Parlement, réuni en session extraordinaire au Palais des nations.
Au total, 499 parlementaires ont voté pour le projet, deux contre et 16 du PT qui se sont abstenus, selon le décompte établi par le président du Parlement, Abdelkader Bensalah. La séance s'est déroulée en présence de 512 parlementaires, en plus de cinq procurations, sachant que le quorum requis est de 388. Une centaine de députés issus du FFS, de l'AAV et du parti Adala de Djaballah ont boycotté la séance.

Hocine Adryen

l'Editorial

par ***Kamel Mansari***

La matrice de l'Etat de droit

LA RÉVISION constitutionnelle, une démarche présidentielle tant attendue en vue de parachever la refondation de l'Etat dans toutes ses strates, est désormais accomplie. La mouture du projet peaufinée au terme de longues consultations entre la Présidence et les acteurs de la scène politique et civile est devenue la matrice de ce qui servira, à l'avenir, l'Etat de droit. Cet Etat qui pour beaucoup est censé accorder tout d'abord aux institutions leurs rôles d'appareils au service des citoyens et non pas des hommes ou des clans qui finissent, d'une manière ou d'une autre, et au gré des circonstances, par privilégier leurs intérêts étroits au détriment de la majorité. Et souvent ces hommes maquillent leurs intérêts comme étant ceux de la nation entière, quels que soient les pots cassés sur le dos de la stabilité ou de la cohésion sociale. Le parachèvement du rendez-vous du Palais des nations ne manquera pas d'impulser la mise en œuvre du schisme escompté par toute la société depuis l'indépendance ; celui qui consacre la séparation des pouvoirs en tant que réalité palpable dans laquelle autant les institutions que les administrés ne seraient plus les otages de contingences, des luttes claniques, des passe-droits ou des abus du pouvoir. Autrement dit, la consécration du principe de la bonne gouvernance à laquelle avait appelé le chef de l'Etat et avec lui la société civile ne soient pas de vains mots ou des slogans creux destinés à engranger des satisfecits de conjoncture y compris aux yeux des organisations internationales. Il est ainsi devenu plus aisé pour le chef de l'Etat de s'engager à la fois dans la reconstruction des institutions et sur la reconquête du citoyen dont la confiance envers l'administration à partir du niveau le plus restreint au sein de la localité est chancelante. Les élections communales et législatives, traduisent, statistiques à l'appui, le profond mépris du citoyen envers des institutions qui ont la vocation d'exprimer ses préoccupations et défendre ses intérêts. La construction de l'Etat de droit se concrétise sur deux jalons : des institutions fortes et un citoyen rassuré. Des institutions fortes tant elles agissent conformément à la loi et selon la volonté du peuple et un citoyen rassuré par cette possibilité de pouvoir acquérir , en toute confiance et sérénité, ses droits civiques sans avoir à recourir au chahut ou à l'irréparable. C'est de cette manière que l'Algérie aboutira à la véritable réconciliation et a un consensus permanent, du moins en ce qui concerne l'accession aux droits. Mais avant tout, le chef de l'Etat devrait s'assurer que toutes les nouveautés introduites dans la nouvelle Constitution soient concrétisées au plus vite. Ca seule la mise en œuvre des nouvelles dispositions de la Loi fondamentale version 2016 constituera une garantie face aux sceptiques et une immunité face aux menaces de toutes sortes.

K. M.

GHARDAÏA

Calvaire des usagers du Centre des chèques postaux

DEPUIS des mois, les préposés aux guichets encombrés du CCP, au niveau du bureau de poste de Belghanem, n'ont plus de répit avec un rythme aussi soutenu qu'épuisant par ces longues files de clients venus faire un retrait, un dépôt ou pour régler une facture d'électricité dans ce très exigu bureau de poste. Des attentes interminables et de longues chaînes se forment quotidiennement devant le seul guichet mis en service du CCP de ce bureau de poste. Certains incivils jouent finement des coudes afin de déposer sur le comptoir leur permis ou leur carte d'identité, laissant à carreau les moins «bousculants». Pendant ce temps, les quelque trois mille abonnés relevant du compte courant poste (CCP) de la poste de Belghanem, ne cessent de verser leur colère contre les services des chèques postaux. Car, outre les innombrables erreurs que commettent les responsables des services postaux, depuis un certain temps (manque de personnel, d'équipements répondant aux besoins des citoyens ou la non réception des reçus des opérations de virements effectuées sur leurs comptes), lesdits usagers du CCP sont inlassablement confrontés à une nouvelle contrainte, celle de la très mauvaise gestion de ce bureau de poste. Ce genre de situations, pour le moins funestes, ne cessent de se compliquer en se relayant de jour en jour et ne font que rendre la vie ardue à ces pauvres usagers de la poste qui ne cessent de s'indigner. Ces pauvres chefs de familles, choqués par ce genre de situations inadmissibles, se disent fâchés par ce précepte postal et menacent d'endiguer purement et simplement leur compte postal pour opter pour le système bancaire. Et le cœur gros, un sexagénaire venu toucher les quelques sous de sa petite retraite, s'indigne avec anxiété et désespoir. «Cette situation devient quasiment ingérable», fulmine un autre retraité angoissé, assis sur le banc d'attente. Il est vrai que le clou de cette affaire, pour le moins insoutenable, risque de faire beaucoup de vagues et de provoquer davantage de mécontents dans les rangs des utilisateurs des abonnés du compte CCP en particulier. Cependant, afin de simplifier la vie aux usagers, les responsables concernés au niveau de la Direction des PTT de Ghardaïa, n'ont nullement le choix que d'éradiquer dans les meilleurs délais, ce genre de calvaire intolérable et de trouver coûte que coûte, les solutions adéquates permettant d'améliorer les prestations de ces services postaux.

A. H. D.

DÉNONÇANT LA DÉGRADATION DU POUVOIR D'ACHAT DU TRAVAILLEUR ALGÉRIEN

Le CLA recommande un salaire minimum de 40 000 DA

Le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) tire la sonnette d'alarme. Le pouvoir d'achat des fonctionnaires algériens se dégrade de plus en plus, a indiqué le CLA dans un communiqué rendu public hier.



DR

Les dénonciations du syndicat ne concernent pas uniquement le ministère de l'Education nationale mais également le gouvernement. Lors de son conseil national organisé vendredi, le CLA, syndicat autonome, a exprimé ses craintes quant à un véritable affaiblissement du pouvoir d'achat des fonctionnaires algériens.

Dans ce contexte, il a exigé «la création et l'installation d'un observatoire national autonome de suivi du pouvoir d'achat». Le CLA a appelé, une fois encore, à se mobiliser pour défendre le pouvoir d'achat du travailleur algérien et à mettre en place «une politique salariale mobile et indexée qui permettra de voir la réalité des prix sur le marché». Dans sa dernière étude, le syndicat révèle que le SNMG pour une famille composée de cinq membres est de 43 400 DA, selon les prix affichés sur le marché au mois de janvier 2016. Concernant le secteur de l'éducation, le CLA affirme que le travail de la tutelle en vue de régler les problèmes qui touchent ce secteur, notamment le problème des promotions, est «au ralenti».

Le syndicat déplore le fait que les décisions ayant trait aux promotions des enseignants tardent à arriver dans certaines wilayas, en sus des modalités d'application de la loi qui diffèrent d'une wilaya à une autre, notamment celle qui concerne les professeurs de l'enseignement technique des lycées techniques. Le CLA, qui ne se contente pas de dénoncer les défaillances enregistrées dans ce secteur, apporte une contribution par ses propositions. S'agissant des postes budgétaires, le syndicat a évalué le besoin du secteur à 48 000 postes pour parer aux 25 000 postes occupés par des contractuels et aux 20 000 postes dont les éléments sont appelés à sortir à la retraite. Il ne faut pas oublier que d'autres postes budgétaires seront demandés par les nouveaux établissements à la prochaine rentrée scolaire.

C'est pour cette raison que le CLA réitère sa demande à intégrer tous les contractuels, sans condition, et à régulariser la situation des enseignants suspendus dans différentes wilayas, et ce avant le début du concours, qui sera organisé prochainement dans le secteur de l'éducation nationale. D'autre part, le CLA annonce la création du Comité national des enseignants non promus (CNENP) pour exiger la prise en considération de leur expérience dans les trois paliers du secteur et leur permettre ainsi de bénéficier de la promotion. Le syndicat souligne que le CNENP concerne près de 2 000 enseignants ayant exercé plus de 20 ans dans les cycles primaire et moyen et intégrés dans le secondaire après avoir poursuivi des études supérieures leur permettant d'être PES. Ces derniers sont restés à l'échelle 13 et n'ont pu bénéficier, selon le CLA, de la promotion dans ce palier, alors que leurs collègues restés dans leur palier où ils ont exercé ont pu être promus à l'échelle 15.

Dans un autre volet, le syndicat s'est félicité de la réouverture du dossier de la gestion des œuvres sociales.

Il apporte sa contribution à la commission installée à cet égard. Il convient de rappeler que la formule adoptée par le CLA dans la gestion des œuvres sociales est celle de la décentralisation. Le CLA demande aussi à limiter les prérogatives de la Commission nationale de la gestion des œuvres sociales.

Lynda Louifi

PROJET TASK-MED POUR LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLICITE

Une délégation d'experts au port d'Alger

DANS le cadre du projet Task-Med qui vise à combattre le trafic illicite des matières radioactives et nucléaires au niveau des ports et aéroports algériens, des experts européens se sont rendu dernièrement au port d'Alger pour élaborer un plan, d'action. Une première séance de travail a eu lieu au siège de l'Entreprise portuaire d'Alger, en présence des cadres de l'entreprise, de l'administration des Douanes, de la direction générale de la Sûreté nationale et des services des garde-côtes.

Lors de cette réunion, le chef du projet Taskmed Algérie chez ISPRA a présenté le travail de la commission européenne et de la société ISPRA (Italie), leader européen dans la recherche et le développement dans le segment des équipements de détection des matières radioactives et nucléaires. ISPRA Italie) est le partenaire de la Commission européenne en matière de sécurité nucléaire.

L'intervenant a fait un bref historique du projet TaskMed, élaboré en 2012 entre l'Union européenne et le ministère des Affaires étrangères et ce suite à des négociations qui ont abouti à sa concrétisation. Il s'agit d'un projet d'un montant de deux millions d'euros financé à 100 % par l'Union européenne au profit de l'État algérien sous forme d'équipements destinés aux deux sites pilotes, port et aéroport d'Alger. Une formation en Italie est prévue pour 20 cadres algériens représentants des institutions publiques.

Les cadres formés auront pour mission l'encadrement des futurs superviseurs chargés d'acquérir les équipements, de s'occuper du fret ainsi que du volet génie civil et sous-traitance avec la société algérienne spécialisée dans le génie civil et l'installation des réseaux électriques et fibres optiques (CEGELEC).

Le projet Task-Med, qui nécessite une technologie de pointe et un savoir-faire avéré en la matière, est un projet d'envergure et d'une importance capitale pour le port d'Alger, mais aussi pour les autres ports et l'ensemble des plateformes portuaires et aéroportuaires du territoire national.

La mise en place d'un tel projet est soumise à trois principales phases, à savoir: l'identification des points essentiels pour une installation optimale, la préparation d'une architecture par un examen approfondit des besoins en équipements, et enfin, les aspects génie civil et formation. Ce projet programmé par les pouvoirs publics vise à optimiser l'approche sécuritaire dans toute sa dimension.

Les équipements choisis pour ce projet par la commission européenne sont américains de marque (MIRION). Cette société américaine chargée de commercialiser et d'installer les équipements pour les zones Europe et Afrique du Nord est déjà implantée en France.

A. T.

IMPORTATIONS DE VÉHICULES

Le quota du concessionnaire en fonction de sa part habituelle

LE QUOTA des importations des véhicules sera attribué au concessionnaire en fonction de ce que représentait, en pourcentage, la part qu'il avait l'habitude d'importer par rapport aux importations globales annuelles des véhicules, a indiqué à l'APS un responsable au ministère du Commerce. «Nous prendrons en considération le courant d'échanges traditionnels du concessionnaire, c'est-à-dire que nous allons répartir les quotas sur la base de la part de marché de chaque concessionnaire sur les trois dernières années.

C'est un système qui sauvegardera un peu les quotas de chaque concessionnaire», explique l'un des membres du Comité permanent chargé des délivrances de ces licences, entrées en vigueur début 2016. A titre d'exemple, «si un concessionnaire avait l'habitude d'importer 20% des importations globales des véhicules, il aura 20% du contingent global», ajoute-t-il.

Par ailleurs, il fait savoir que pour un nouveau concessionnaire qui n'a pas un courant d'échanges traditionnels puisqu'il n'exerçait pas cette activité durant ces toutes dernières années, «il n'aura pas droit à un quota». Le contingent global des véhicules, dont le délai de dépôt des demandes de licences a expiré le 3 février en cours, a été fixé à 152.000 unités sur l'année 2016, rappelle-t-on.

Le nombre des véhicules importés en 2015 a atteint 265.523 unités pour 3,14 milliards de dollars, contre 417.913 unités (5,7 milliards de dollars) en 2014, selon les statistiques du Centre national des statistiques des Douanes (Cnis). Les produits importés dans le cadre des contingents sont soumis aux licences d'importation dont l'octroi est régi par l'une de quatre formules de contingentement.

Appliqués en fonction de la nature des produits importés, les 4 nouveaux systèmes de répartition des contingents sont l'ordre chronologique d'introduction des demandes de licence, la répartition en quotas des quantités demandées, la prise en considération des courants d'échanges traditionnels et l'appel à manifestation d'intérêt.

R. N.

LE GÉRANT ET SIX AUTRES ACOLYTES, DONT DEUX FEMMES, ARRÊTÉS PAR LES GENDARMES

Un vaste réseau de trafic de visas et de passeports démantelé

La bande était spécialisée dans le faux et l'usage de faux ainsi que dans la contrefaçon de cachets officiels. Les gendarmes de Settara (Jijel) chargés de l'enquête ont saisi des dossiers destinés à l'obtention du visa, des rendez-vous pour le visa au consulat de France d'Annaba, des relevés de fiche de paie vierges, des registres du commerce falsifiés, vingt-six passeports et 8 200 euros.



Composé de sept trafiquants, dont deux jeunes femmes, le réseau a, depuis des mois, investi dans la vente de faux visas et faux passeports, lesquels sont fabriqués dans une entreprise privée de prestation de services au centre-ville d'El-Milia, dans la wilaya de Jijel.
C'est suite à une plainte déposée par un entrepreneur pour contrefaçon de son cachet rond qu'une enquête a été ouverte. Les gendarmes ont interpellé le mis en cause et perquisitionné, en vertu d'un mandat, à son entreprise et à son domicile à El-Milia, où ont été saisis soixante-neuf imprimés portant des rendez-vous pour des visas au consulat de France à Annaba, des CD-Rom, différents documents officiels portant des cachets et des signatures falsifiés, des relevés de fiche de paie vierges, des registres du commerce falsifiés, une imprimante scanner, une unité centrale, vingt-six passeports et 8 200 euros.
Les autres acolytes ont été identifiés et arrêtés au cours de l'enquête. Les sept trafiquants, dont deux femmes, ont été présentés hier devant le procureur de la République près le tribunal d'El-Milia, puis devant le juge d'instruction pour faux et usage de faux, contrefaçon de cachets, fausse déclaration et infraction à la législation des changes. L'un d'entre eux a été placé sous mandat de dépôt, deux sous contrôle judiciaire et les quatre autres, dont les deux femmes, ont été cités à comparaître ultérieurement.
Par ailleurs, les gendarmes de la section de recherches d'Annaba ont présenté hier, devant le procureur de la République près le tribunal local, trois personnes pour association de malfaiteurs, escroquerie et faux et usage de faux. Elles ont été placées sous mandat de dépôt. C'est suite à une plainte déposée par la victime pour escroquerie contre trois personnes lui ayant vendu une parcelle de terrain avec des documents falsifiés que les investigations ont permis l'interpellation des mis en cause au centre-ville d'Annaba.
Poursuivant les investigations, et en vertu de mandats de perquisition, les gendarmes ont saisi, au domicile de l'un d'eux, des spécimens de documents officiels falsifiés, et, dans le local de vente de matériel informatique d'un deuxième acolyte, trois unités centrales pour micro-ordinateurs, une imprimante et un CD-Rom ayant servi dans la contrefaçon des documents.

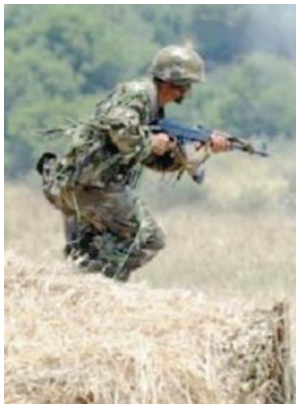
F. Sofiane

EN VISITE À LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE DE PRODUCTION DE VÉHICULES SPÉCIAUX À CONSTANTINE

Gaïd Salah : «Asseoir une fabrication militaire à la pointe du développement»

LE GÉNÉRAL de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaïd Salah, a relevé les efforts fournis par l'ANP afin d'asseoir une fabrication militaire à la pointe du développement. Gaïd Salah, accompagné du général major, Ammar Athamnia, commandant de la 5e région militaire et du général major, Chouaki Rachid, directeur des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale, a visité, avant-hier, la Société algérienne de production de véhicules spéciaux «Rheinmethall-Algerie-Spa» à Aïn Smara (Constantine), dont le Groupement de promotion des industries mécaniques est actionnaire majoritaire, a indiqué un communiqué du MDN.
«La vision du Haut-Commandement de l'ANP est traduite par les efforts laborieux fournis, à pas sûrs, dans l'optique d'asseoir une fabrication militaire à la pointe du développement, à travers un partenariat sérieux et un échange d'expériences permettant l'assimilation des technologies modernes, pour aboutir effectivement et graduellement à l'autosuffisance et participer à l'effort global de promotion et de développement du tissu industriel national», a souligné le chef d'état-major de l'ANP dans une allocution aux personnels de cette société. Réitérant l'importance que confère le Haut Commandement à de tels projets importants, basés essentiellement sur le transfert de technologies de pointe, et qui participent au développement et à la promotion des fabrications militaires, il a indiqué que «la vision du Haut-Commandement de l'ANP en termes de modernisation et de développement de nos forces armées, est globale et complémentaire, où les fabrications militaires, dans tous leurs secteurs et branches, occupent la place qu'elles méritent».
«Dans ce contexte, le Haut-Commandement est optimiste eu égard au sérieux qu'il a constaté chez les cadres et techniciens de l'EPIC-Groupement de la promotion des industries mécaniques à Aïn Smara, ainsi que la grande volonté qui a donné ces résultats fructueux, sur le chemin d'atteindre les objectifs tracés», a-t-il relevé. Les quatre jours de la visite du général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah à la 5e région militaire lui ont permis de s'enquérir de la disponibilité opérationnelle des unités et des personnels de la région, et d'inspecter les entreprises de fabrications militaires, a noté le communiqué. «Au cours de ses différentes rencontres avec les cadres et personnels de la région, il a été à l'écoute de leurs préoccupations et leur a donné des orientations et des instructions, les exhortant à faire preuve d'une vigilance permanente, pour préserver la sécurité de l'Algérie et défendre sa souveraineté nationale et son intégrité territoriale et populaire», a ajouté la même source. La société par actions est chargée de la production de véhicules blindés à roues 6x6 «FUCHS 2», dont 120 véhicules à moteurs «MTU» seront produits annuellement dans une première étape. Elle emploie près de 1 000 jeunes de la région et des régions limitrophes, dont des ingénieurs et des techniciens, et participe ainsi à la réduction du chômage et augmente l'apport de l'ANP quant à la promotion de l'économie nationale, à travers la diversification des sources de revenus du pays et la réduction de la dépendance vis-à-vis de l'étranger.
Le général de corps d'armée a entamé sa visite à cette société en suivant un exposé coprésenté par son directeur général et un représentant des partenaires étrangers, pour ensuite visiter les différentes structures de la société et s'enquérir de sa chaîne de production. Il s'est également rendu aux différents ateliers, à l'instar de celui de soudure, d'assemblage et celui de la production, où il s'est longuement entretenu avec les cadres et les personnels, qu'il a exhortés «à fournir davantage d'efforts afin de préserver cet acquis important pour les fabrications militaires et l'économie nationale en général», a indiqué le communiqué du MDN.

S. N.



RATISSAGE DE L'ANP

Six refuges pour terroristes détruits à Bouira

SIX REFUGES pour terroristes ont été découverts et détruits avant-hier par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Bouira, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale diffusé hier.
«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, et en continuité de l'opération de fouille et de ratissage menée par les forces de l'ANP dans la zone de Kaf Lehssane au secteur opérationnel de Bouira (1re région militaire), un détachement a découvert et détruit, le 6 février 2016, six refuges pour terroristes contenant des denrées alimentaires, des effets de couchage et d'autres objets», précise la même source.
Au niveau de la 6e région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam «a arrêté onze immigrants clandestins et a saisi un camion», ajoute-t-on. D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à El-Taref (5e région militaire), deux contrebandiers à bord d'un véhicule chargé de 3 900 téléphones portables», signale encore le MDN.

R. N.

LUTTE CONTRE LE CRIME À TIZI-OUZOU

La gendarmerie neutralise deux dangereux criminels

LES ÉLÉMENTS de la brigade d'intervention de la Gendarmerie nationale de Tizi-Ouzou, après une enquête minutieuse suivie d'une traque, ont réussi au début du mois en cours à neutraliser deux malfaiteurs, A. N., âgé de 41 ans et B. L., 31 ans.
L'affaire élucidée par les gendarmes est caractérisée par le vol avec violence. En effet, selon le communiqué de la cellule de communication de la brigade d'investigation du groupement de gendarmerie de Tizi-Ouzou, les deux mis en cause ont, en date du 26 janvier de l'année en cours, usé d'armes blanches contre leur victime en lui portant des coups pour lui subtiliser une somme de 5 000 000,00 DA et 3 800 euros ainsi que son véhicule.
Ces faits ont eu pour théâtre la RN 15, dans la circonscription communale d'Irdjèn, daïra de Larbaâ Nath Irathen.
Après des investigations et sur renseignements, les gendarmes ont réussi à identifier les deux malfaiteurs et à récupérer les biens de la victime (5. 000. 000, 00 DA et 3 800 euros) ainsi que la voiture utilisée dans l'attaque perpétrée sur la route nationale.
Présentés devant le parquet, mardi dernier, les deux mis en cause, inculpés de coups et blessures volontaires avec port d'armes blanches, suivis de vol qualifié, ont été placés sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Tizi-Ouzou.

Saïd Tissegouine

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION
WILAYA DE BECHAR
NIF : 080 172 010 84

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE 029

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n° 236/10 de la 07/10/2010 portante réglementation des marchés publiques modifiés et complété, la direction de l'Urbanisme d'architecture et de la Construction de la wilaya de Béchar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offre national relatif aux :

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT AU LOTISSEMENT 273 LOTS RURAUX A« MAZER » COMMUNE D'IGLI

publié dans **le « jeune Indépendant »** en date du 03/12/2015et « **EL MAGHREB EL AWSAT**» en date du 02/12/2015 que le marché est attribué provisoirement qu'a l'issue de la réunion de jugement des offres du 31/01/2016, il a été décidé l'attribution provisoire du projet à l'entreprise suivante :

Entreprise	Montant (DA)	Montant corrigé(DA)	Délai	Note	Observation
DJELOULI FOUAD NIF : 198108010067043	15 984 730.00	15 984 730.00	6 mois	61.5 pts	Moins disant

Pour les autres soumissionnaires, ceux d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (3) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou le BOMOP, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel n° 236/10 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya dans un délai de dix(10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou le BOMOP.

Le Jeune Indépendant **du 08/02/2015 / ANEP N° 405 341**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE BISKRA
ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE EN GENECOLOGIE OBSTETRIQUE, PEDIATRIE ET CHIRURGIE PEDIATRIQUE - BISKRA
N° D'IMMATRICULATION FISCALE: 000707019005159

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 01/2016

La direction de l'établissement hospitalier spécialise en génécologie obstétrique, pédiatrie et chirurgie pédiatrique - Biskra, lance un avis d'appel d'offre national restreint en vue de l'approvisionnement en produits alimentaires:

Lot N° 01 : Alimentation générale
Lot N° 02 : Fruits et légumes
Lot N° 03 : Produits laitiers et dérivés
Lot N° 04 : Viandes rouge fraiche
Lot N° 05 : Poulets et œufs frais
Lot N° 06 : Eaux minérales
Lot N° 07 : Pain

Le présent appel d'offres s'adresse aux fabricants et grossistes. Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres qualifiés peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de l'établissement hospitalier spécialisé en génécologie obstétrique, pédiatrie et chirurgie pédiatrique - Biskra (Bureau des Marchés) contre le paiement auprès du trésorier du secteur sanitaire de Biskra d'un montant de 2 000,00 DA, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie. Les offres, composées de deux plis, seront accompagnées des documents suivants:

L'Offre technique :

1. Le cahier des charges doit porter le cachet, la date et la signature du soumissionnaire, précédés de la mention «lu et approuvé ».Toutes les pages doivent être paraphées par le soumissionnaire
2. La déclaration à souscrire portant le cachet et la signature du soumissionnaire et datée sans surcharges, ni ratures.
3. Déclaration de probité doit être remplie, portant le cachet et la signature du soumissionnaire et datée.
4. Une copie de l'extrait du registre de commerce légalisée par le centre national du registre de commerce
5. Pour les sociétés, une copie des statuts.
6. Une copie de l'extrait de rôle apuré ou avec un échéancier en cas d'endettement.
7. Une copie de la carte d'immatriculation fiscale.
8. Une copie de l'attestation de mise à jour CNAS ou tableau d'échéancier de paiement.
9. Une copie de l'attestation de mise à jour CASNOS ou tableau d'échéancier de paiement.
10. L'extrait du casier judiciaire original en cours de validité du soumissionnaire (du gérant ou du directeur général de l'entreprise) ;
11. Une copie du reçu de dépôt des comptes sociaux, pour les sociétés.
12. Procès-verbal par huissier pour prouver le cas des documents ou des factures qui prouve la propriété des équipements pour l'activité (chambre froide) ou location.
13. Photocopies des cartes grises, fiches des contrôles techniques et les assurances des moyens de transport.
14. Certificats de bonne exécution de l'activité professionnelle.
15. Etat des moyens humains certifié par le service de CNAS.

Rejet des offres incomplètes des documents mentionnés dans l'offre technique ou non remplies. Le service contractant a le droit de vérifier les pièces présentées par le soumissionnaire.

2 - L'Offre financière, à insérer dans une enveloppe à part portant uniquement la mention «Offre financière» suivie du nom du soumissionnaire, doit comprendre ce qui suit:

- La lettre de soumission selon le modèle ci-joint sans surcharges ni ratures;
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes sans surcharges ni ratures;
- Le devis quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises sans surcharges ni ratures.

Les deux enveloppes ci-dessus comportant l'offre technique et l'offre financière seront insérées dans une enveloppe unique, anonyme, ne comportant que les indications suivantes :

A MONSIEUR: LE DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE EN GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE, PEDIATRIE ET CHIRURGIE PEDIATRIQUE - BISKRA,
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/2016
AYANT POUR OBJET LA FOURNITURE DES PRODUITS ALIMENTAIRES :
LOTS N°.....
«A NE PAS OUVRIR»

N.B. : toutes les pages de l'offre doivent être paraphées et cachetées par le soumissionnaire.

Le délai de dépôt des offres est fixé au 15ème jour à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le *BOMOP*, à 10h00.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis techniques qui aura lieu publiquement au siège de l'établissement hospitalier spécialisé en génécologie obstétrique, pédiatrie et chirurgie pédiatrique - Biskra le même jour de dépôt des offres à 11h00.

Le Jeune Indépendant **du 08/02/2015 / ANEP N° 405 316**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET LA VILLE
DIRECTION DU LOGEMENT DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
N° :...../ D.L /W.T/ 2016

MISE EN DEMEURE N°01

L'entreprise de Travaux Bâtiment Représenté par **OUCHAN JOBA** , sis à sarssouf willaya du Tamanrasset, titulaire du marché n° 005/2015 du 11/05/2015 approuvé en date du 15/04/2015 sous n° 075/2015 relatif à la réalisation de 04/50 Logements Au Profit de L'enseignement Supérieur a Tamanrasset

Lot n° 02 : 04 Logements F4(tout les travaux)

-Vu l'ordre de service de commencement des travaux n° 01 du 11/05/2015 notifié le 11/06/2015.
-Vu la lettre n° 2922 du 18/11/2015 pour accélérer le rythme des travaux.
- Vu l abondant du chantier et le non du respect du planning des travaux.

Est mis en demeure de:

- Prendre toutes les mesures nécessaires pour reprendre les travaux ,rattraper le retard enregistré dans le planning des travaux.
- Renforcer le chantier en moyens humains et matériels.

Et ce dans un délai de 08 jours à compter de la date de la parution de la présente mise en demeure dans la presse nationale.
Faute de quoi des mesures coercitives seront appliquées à son encontre comme prévoit la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 08/02/2015 / ANEP N° 405 280**

LES JIHADISTES BRAS ARMÉS DES PUISSANCES EN DÉROUTE

Interruption des pourparlers de paix après le triomphe de Poutine à Alep

«C'est le début de la fin de la présence djihadiste à Alep. Après quatre ans de guerre et de terreur, les gens peuvent enfin voir le bout du tunnel.»

Edward Dark, Twitter, Moon of Alabama

Par Mike Whitney

L'ultime tentative d'arrêter l'offensive militaire dirigée par la Russie dans le nord de la Syrie, a tourné à l'échec mercredi, quand l'armée arabe syrienne soutenue par les Forces de défense nationale et la couverture aérienne russe, ont brisé le siège de 40 mois autour des bourgs de Nubl et Zahra, dans le nord-ouest de la province d'Alep. L'administration Obama espérait pouvoir devancer l'attaque en bricolant un accord de cessez-le-feu au dernier moment des pourparlers de paix de Genève. Mais quand les informations disant que des unités blindées syriennes avaient écrasé les défenses d'al Nusra et forcé les djihadistes à battre en retraite, l'envoyé de l'ONU Staffan de Mistura a suspendu tacitement les négociations en reconnaissant que la mission avait échoué.

L'envoyé a dit aux journalistes : «J'ai dit dès le premier jour que je ne parlerai pas pour ne rien dire». Il avait besoin de l'aide immédiate des commanditaires internationaux dirigés par les USA et la Russie, qui soutiennent les bords opposés d'une guerre qui a également attiré des puissances régionales. (Reuters) Staffan de Mistura a ensuite annoncé une « pause temporaire » dans les négociations mort-nées, qui venaient tout juste de commencer officiellement quelques heures plus tôt. Les développements sur le champ de bataille ont convaincu le diplomate italo-suédois de l'inutilité de continuer puisque les forces gouvernementales apportaient une solution par des moyens militaires.

Après des mois de progression laborieuse dans les positions ennemies à travers le pays, la stratégie russe a commencé à porter ses fruits. Faisant de grands progrès sur le champ de bataille, les forces terrestres loyalistes ont fait reculer sur pratiquement tous les fronts les insurgés dégoûtés de la guerre. À la frontière turque, une large bande est désormais sous contrôle de l'armée arabe syrienne, tandis que les bombardiers russes omniprésents continuent d'infliger de lourdes pertes aux militants anti-Assad démoralisés.

L'attaque éclair de mercredi contre les villes stratégiques de Nubl et Zahra a été la cerise sur le gâteau.

Rompant les lignes d'approvisionnement essentielles vers la Turquie, tout en resserrant l'étau militaire autour de la plus grande ville du pays, cette manœuvre hardie a laissé des centaines de terroristes bloqués dans un chaudron pilonné sans issue.

L'équipe d'Obama suit l'évolution sur le terrain avec une inquiétude croissante depuis deux semaines. C'est pourquoi le Secrétaire d'État John Kerry a réuni précipitamment une mission diplomatique pour organiser d'urgence des pourparlers de paix à Genève, bien que les différents participants ne fussent même pas d'accords pour y participer.

Un sentiment d'urgence proche de la panique était palpable dès le début. L'objectif était de ne jamais parvenir à un arrangement négocié ou à une paix honorable, mais (comme l'a noté le magazine Foreign Policy) de mettre en application «un large gel sur l'ensemble de la province d'Alep, qui serait ensuite reproduit plus tard dans d'autres régions». L'objectif réel étant d'arrêter l'hémorragie de toutes les manières possibles et d'éviter l'inévitable encerclement d'Alep.

La reprise de Nubl et Zahra laisse les djihadistes avec une seule route pour transporter armes, nourriture et carburant vers leur bastion urbain. Dès que les forces loyalistes briseront le blocus de Bab al Hawa, au nord-est, la boucle sera fermées, le périmètre se resserrera, le chaudron sera divisé en petites enclaves au sein de la ville, et les terroristes devront se rendre ou seront face à l'anéantissement assuré.

Le triomphe mercredi de la coalition dirigée par la Russie est un signe que ce jour est peut-être plus proche qu'on ne l'avait prévu.

Il est intéressant de noter, que Michael O'Hanlon – le membre éminent de Brookings Institute qui a planifié de «déconstruire la Syrie» à l'aide d'«éléments modérés» pour «produire des régions autonomes» – a conseillé Obama et Kerry «de ne pas poursuivre la logique infructueuse des pourparlers de paix en cours sur la Syrie, mais d'explorer un modèle confédéral et chercher l'adhésion d'autant que possible d'acteurs et principaux alliés». En d'autres termes, le principal architecte du plan US de balkanisation de la Syrie en plus petites régions (contrôlées par les milices locales, les seigneurs de guerre et les djihadistes), pensait que les négociations de paix étaient condamnées dès le début.

Selon O'Hanlon, les USA doivent engager 20.000 combattants avec le modèle politique adéquat afin de maintenir l'occupation. Selon l'analyste de Brookings, «tout cessez-le-feu que pourrait négocier Kerry ... serait bâti sur des fondations de sable, du simple fait que les forces «modérées» qu'il appuierait seraient bien plus faibles que soit l'armée arabe syrienne, soit ISIS. Cela signifie qu'il n'y aurait pas moyen de faire respecter la résolution finale et pas d'armée assez forte pour établir l'autorité du nouveau gouvernement d'union.

Les commentaires d'O'Hanlon suggèrent que les zélites occidentales sont profondément divisées sur la Syrie.

Les faucons préconisent toujours plus d'intervention, une plus grande implication des USA, de l'UE et de l'OTAN, et des troupes US et alliées sur le terrain pour occuper le pays pendant une durée indéterminée. En revanche, l'administration Obama veut minimiser son engagement tout en essayant désespérément d'apaiser ses détracteurs.

Cela signifie que les problèmes de la Syrie pourraient refaire surface plus tard, quand Obama se retirera et qu'un nouveau président poursuivra une stratégie plus musclée. Un certain nombre de gens puissants dans l'establishment au pouvoir sont plus déterminés que jamais à balkaniser la Syrie et installer une marionnette US à Damas.

Cela ne va pas changer. La coalition dirigée par la Russie dispose d'une petite fenêtre pour achever ses opérations, éliminer les terroristes et rétablir la sécurité dans tout le pays. Mettre fin à la guerre dès que possible, tout en créant un environnement sûr pour que les réfugiés syriens rentrent chez eux, est la meilleure façon de réduire la menace de l'escalade et de décourager l'aventurisme US futur. Mais Poutine devra agir rapidement pour que ce plan marche.

Source : alterinfo

À qui profite le virus Zika?

Par Guillaume Kress

CE LUNDI 1er février, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré que les cas récents de microcéphalie et autres troubles neurologiques signalés au Brésil - symptômes liés au virus Zika – constituent une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI). L'organisation n'a pas fourni plus d'informations sur ce virus. En attendant plus de précisions sur le sujet, signalons ici que le virus fut découvert en 1947. Nous savons aujourd'hui qu'il est d'une part transmis sexuellement et d'autre part qu'il est mis sur le marché mondial par deux sociétés: LGC Standards (siège social en Angleterre) et ATCC (siège social aux États-Unis).

Le Groupe LGC est:

"…l'institut désigné en Grande Bretagne comme le National Measurement Institute pour les mesures chimiques et bioanalytiques, leader international dans les services de laboratoire, les normes de mesure, les matériaux de référence, la génomique, et les marchés de tests d'aptitude."

L'une de ses branches, LGC Standards, se définit comme:

"…un producteur et distributeur mondial des matériaux de référence et des systèmes d'essais d'aptitude. Basée à Teddington, Middlesex, Royaume-Uni, l'entreprise dispose de 30 années d'expérience dans la distribution de matériaux de référence et d'un réseau de bureaux de vente dédiés dans 20 pays, 5 continents. Ces produits et services de haute qualité sont essentiels pour la mesure analytique précise et le contrôle de qualité, ce qui permet d'assurer que les bonnes décisions sont prises en fonction d'une base de données fiables. Nous produisons un nombre inégalé de matériaux de référence accrédités par le Guide ISO 34 dans des installations sur 4 sites à travers le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Allemagne."

LGC Standards a formé un partenariat avec ATCC, se définissant pour sa part comme:

"…la ressource et l'organisme qui normalise des matériaux biologiques mondiaux de premier plan dont la mission se concentre sur l'acquisition, l'authentification, la production, la conservation, le développement et la distribution de micro-organismes classiques de référence, des lignées cellulaires, et d'autres matériaux. Tout en conservant les matériaux traditionnels de collecte, l'ATCC développe des produits de haute qualité, des normes et des services pour soutenir la recherche et les développements scientifiques qui améliorent la santé des populations mondiales » .

LE PARTENARIAT ATCC-LGC VISE À FACILITER:

"la distribution des cultures d'ATCC et des produits bio à des chercheurs en sciences de la vie à travers l'Europe, l'Afrique et l'Inde et [...] à rendre plus facilement accessibles les ressources importantes d'ATCC aux communautés scientifiques européennes, africaines, et indiennes en détenant localement des stocks de plus de 5000 articles de culture particulière soutenus par notre réseau de bureaux locaux qui délivrent le plus haut niveau de service au client et de support technique."

Cela dit, qui détient le brevet pour le virus? La Fondation Rockefeller!

Pourquoi la question de la propriété des brevets du virus Zika n'a-t-elle pas fait l'objet d'une couverture médiatique? Rappelons-nous les paroles prononcées par David Rockefeller à une réunion de la Commission Trilatérale en Juin 1991:

"Nous sommes reconnaissants au Washington Post, au New York Times, Time Magazine et d'autres grandes publications dont les directeurs ont assisté à nos réunions et respecté leurs promesses de discrétion depuis presque 40 ans. Il nous aurait été impossible de développer nos plans pour le monde si nous avions été assujettis à l'exposition publique durant toutes ces années. Mais le monde est maintenant plus sophistiqué et prêt pour un gouvernement mondial. La souveraineté supranationale d'une élite intellectuelle et de banquiers mondiaux est assurément préférable à l'autodétermination nationale pratiquée dans les siècles passés".

L'appropriation du virus Zika par la Fondation Rockefeller, ne ferait-elle pas partie d'un tel projet de domination, au prétexte de la lutte contre la maladie?

De plus, il est important de noter que le virus Zika est une marchandise qui peut être achetée en ligne via le site de l'ATCC-LGC pour 599.00 euros. Les redevances vont à la Fondation Rockefeller.

Source : mondialisation

IL S'AGIT DE BUSINESS

La Chine se déploie au Proche-Orient

par Thierry Meyssan

Le président chinois, Xi Jinping, a entrepris une tournée en Arabie saoudite, en Égypte et en République islamique d'Iran. Officiellement, il ne s'agit pas de parler de politique, mais uniquement d'économie. La Chine propose aux États du Proche-Orient de participer à la construction de la « nouvelle route de la soie » de manière à se développer et à s'affranchir du colonialisme occidental.



Le monde arabe d'aujourd'hui est dominé par les États-Unis qui tentent de l'exploiter et d'en freiner le développement. Cependant, les nombreuses révoltes, en Palestine, en Syrie, en Irak, au Yémen et à Bahreïn, attestent d'une volonté de résistance qui contraste avec la servitude volontaire des Européens. Ce jeu, entièrement contrôlé par Washington depuis les succès d'Henry Kissinger, est bouleversé d'une part par l'intervention militaire russe en Syrie et, d'autre part, par le retour du commerce chinois, qui domina la Méditerranée dans l'Antiquité tardive et au Moyen-Âge. C'est dans ce contexte que le président Xi Jinping a entrepris une tournée en Arabie saoudite, en Égypte et en République islamique d'Iran, avec pour objectif d'ouvrir des tronçons d'une nouvelle voie de communication, selon le slogan du leader depuis 2013 : « une ceinture, une route ». Il s'agit à la fois d'une voie terrestre comme l'ancienne « route de la soie » et d'une voie maritime comme celle imaginée à l'époque Ming par l'amiral Zheng He. Pour mener à bien ce projet capital qu'elle prépare depuis une dizaine d'années, la République populaire de Chine a créé l'année dernière la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (BAII), dont les trois États que Xi visite aujourd'hui sont membres —même si l'Iran n'a pas encore ratifié le traité—.

Bien que le président chinois évite de parler de politique et de contrer directement les intérêts occidentaux, son projet économique, s'il devait voir le jour, conduirait à un leadership sino-russe dans le monde et marquerait la fin de l'empire thalassocratique des Britanniques et des États-uniens. Il serait faux de croire que Pékin ne fait pas de politique et est, sur ce plan, absent de la région. La Chine a soutenu le combat de la Résistance palestinienne qui a pu ouvrir un Bureau de représentation à Pékin, il y a longtemps déjà. En 2006, les missiles sol-mer chinois avaient permis au Hezbollah d'interdire à Israël de bombarder la côte libanaise. Et selon de nombreux experts, ces missiles étaient pilotés non par des arabes, mais par des conseillers chinois. Aujourd'hui, la Chine s'est invitée dans les négociations autour de la Syrie et a reçu ces derniers mois les représentants de toutes les factions. Quoi qu'il en soit, Xi a limité ses interventions politiques durant son voyage.

La République populaire de Chine a produit, en 2015, Dragon Blade, un film à très grand spectacle sur le « route de la soie » durant l'Antiquité tardive. Il vise à montrer que les Empires ne sont pas nécessairement ennemis, mais peuvent coopérer dans leur intérêt réciproque.

ARABIE SAOUDITE

La Chine est le principal client de l'Arabie saoudite, dont elle importe pour 70 milliards de dollars par an de pétrole. Elle espère que les Saoud laisseront leurs marchandises traverser leur État [en l'occurrence, leur propriété]. Cependant, Chinois et Saoudiens sont rivaux au Pakistan et se livrent une guerre féroce dans le Xinjiang. Depuis une décennie au moins, les États-unis recrutent des jihadistes chinois, via les services saoudiens, durant le pèlerinage de la Mecque. Souvent Ouïghours, ils sont ultérieurement pilotés par les services turcs pour commettre des attentats, d'abord à l'Ouest de la Chine, mais désormais un peu partout dans le pays au nom de l'État islamique.

Le roi Salmane et le président Xi ont inauguré la raffinerie de Yasref-Yanbu, sur la côte Ouest du pays. C'est la première raffinerie construite à l'étranger par Sinopec. D'une valeur de 10 milliards de dollars, elle est propriété pour deux tiers d'Aramco et pour un tiers de la compagnie chinoise. Cette gigantesque usine, construite en deux ans, est un investissement qui intervient alors que la Coalition internationale US anti-Daesh a bombardé et détruit tous les investissements équivalents de la Chine en Irak. En cas de future partition de l'Arabie, la raffinerie se trouvera dans l'État constitué autour des saintes mosquées. Le président Xi a également rencontré le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe (CCG) pour accélérer la mise en place d'une zone de libre-échange et celui de l'Organisation de la coopération islamique. En 2009, la télévision nationale chinoise a diffusé une série en 59 épisodes sur la vie et les voyages de Zheng He, le « grand eunuque aux trois joyaux », qui au XVe siècle tenta de restaurer la « route de la soie », mais par la voie maritime. Il constitua une flotte de 70 vaisseaux et 30 000 marins. Il fit le pèlerinage à La Mecque, remonta la mer Rouge jusqu'en Égypte et descendit les côtes africaines jusqu'au Mozambique. La série insiste sur le caractère pacifique de ses 7 expéditions. Pour des raisons de politique intérieure, à sa mort, ses notes furent brûlées, l'Empereur détruisit la flotte et la Chine se referma sur elle-même durant 600 ans.

ÉGYPTE

Arrivé en Égypte, le président Xi a rencontré son homologue le général al-Sissi. Les deux hommes ont fait le bilan de la construction du doublement du Canal de Suez. L'année dernière, les Occidentaux s'étaient étonnés de ce pharaonique effort du Caire alors que l'Égypte ne parvient pas à nourrir sa population et ne survit que grâce à l'aide financière saoudienne. Il apparaît désormais clairement que ce projet, qui n'avait aucun sens en termes de commerce mondial actuel, s'inscrit dans celui, à moyen terme, de la Chine.

Une vaste zone industrielle a été ouverte, à l'embouchure du Canal, à 120 kilomètres du Caire. Des investissements sans précédent y sont prévus qui permettront d'employer 40 000 Égyptiens. D'ores et déjà, les Chinois ont investi dans les carrières de sorte que la pierre est devenue l'axe du commerce entre les deux États.

En outre, la Chine participe à la construction d'une nouvelle capitale égyptienne.

Le Caire, qui était à l'époque de Nasser la principale puissance arabe, s'est progressivement effacé de la scène internationale. La victoire du président al-Sissi sur les Frères musulmans et la relative stabilisation du pays lui permettent d'envisager à nouveau de tenir ce rôle. La découverte par les Italiens de réserves considérables de pétrole lui promet de résoudre rapidement ses problèmes économiques et l'autorise, d'ores et déjà, à emprunter sur les marchés internationaux.

La délégation chinoise, se souvenant des relations entre les deux États à l'époque de Nasser et de Zhou Enlai, a rencontré le président de la Chambre des députés, Ali Abdel Aal, et instauré une coopération institutionnelle avec l'Assemblée du peuple.

Le président Xi et son homologue égyptien ont publiquement déclaré leur soutien au processus politique en Syrie et récusé toute tentation de renverser le régime par la force. Cependant, ils se sont abstenus de relater le contenu de leurs échanges à ce sujet.

Le président Xi s'est enfin adressé à la Ligue arabe. Il a souligné l'énorme potentiel commercial de la région et la nécessité de collaborer pacifiquement entre nations pour accélérer le développement économique.

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

Au moment où j'écris ces lignes, le président Xi vient d'arriver en Iran. Les deux nations ont une longue histoire commune depuis l'Antiquité, comme l'attestent certaines statues de Persépolis et l'influence chinoise dans la peinture iranienne. Au Moyen-âge, la « route de la soie » contournait l'Inde et passait par l'Asie centrale pour traverser l'Iran, puis l'Irak et la Syrie. Depuis le président Ahmadinejad, les universités iraniennes diminuent leurs formations à l'anglais pour augmenter la pratique du chinois.

Pour Pékin, l'Iran n'est pas simplement une étape historique sur la « route de la soie », c'est une culture proche dont il a été longtemps séparé, un partenaire naturel qui, de par son identité musulmane, lui permet d'entrer plus facilement dans un monde arabe qu'il perçoit globalement comme arriéré et violent.

La République populaire de Chine et la Fédération de Russie ont annoncé leur intention de faire entrer la République islamique d'Iran comme membre à part entière de l'Organisation de coopération de Shanghai. Cette décision qui avait été reportée durant la période des sanctions occidentales, fera de Téhéran un acteur majeur des relations internationales.

A RETENIR:

La Chine entend poursuivre la construction de la nouvelle route de la soie à travers le monde arabe. Elle a déjà obtenu le doublement du Canal de Suez. Elle agit avec prudence avec l'Arabie saoudite et semble plus à l'aise avec l'Égypte et l'Iran. Pékin s'intéresse aux échanges commerciaux avec le Proche-Orient, mais plus encore avec l'Europe à travers le Proche-Orient. Bien qu'elle s'abstienne de se manifester au plan politique, la Chine est discrètement présente aux côtés des Résistances arabes à l'impérialisme occidental. Prochainement, l'Iran deviendra membre à part entière de l'Organisation de coopération de Shanghai.

Source : voltairnet

SELON UNE SOURCE MILITAIRE IRANIENNE

L'Arabie saoudite n'osera pas attaquer la Syrie

L'Arabie Saoudite « n'osera pas » envoyer de troupes en Syrie, a déclaré le général Mohammad Ali Jafari, commandant en chef des Gardiens de la révolution, l'armée d'élite du régime iranien, cité ce samedi par l'agence Fars. L'Iran soutient le président syrien Bachar al-Assad tandis que l'Arabie saoudite est une alliée de l'opposition syrienne.



Les Saoudiens « ont affirmé qu'ils allaient envoyer des troupes en Syrie. Nous ne croyons pas qu'ils oseront le faire car leur armée est une armée classique et l'histoire a montré qu'elle n'a pas la force de confronter les combattants de l'islam », a déclaré le général Jafari en marge des obsèques de six Iraniens morts en martyre en Syrie contre les groupes terroristes takfiristes. Parmi ces combattants iraniens décédés en Syrie figure un commandant des Gardiens de la révolution, le général Mohsen Gajarian. Si les Saoudiens envoient des soldats, ce sera comme s'ils « se tiraient une balle dans la tête », a mis en garde le commandant Jafari. L'Arabie saoudite s'est prête à se joindre à toute opération terrestre en Syrie si la coalition menée par Washington dont elle fait partie prenait une telle décision. Le général iranien a affirmé que « la politique de l'Iran n'est pas d'envoyer un grand nombre de gens pour prendre part aux combats en Syrie ». Mais, a-t-il ajouté, « il y a chez les Gardiens de la révolution de l'enthousiasme pour être présents sur le terrain ». Pour sa part, l'ancien chef des Gardiens de la révolution, le général Mohsen Rezaie, a mis en garde contre un risque de guerre régionale en cas d'envoi de soldats saoudiens en Syrie. « Après la défaite de Daech et du Front al-Nosra en Irak et en Syrie, l'Arabie saoudite et les Etats-Unis ont décidé d'envoyer les soldats saoudiens en Syrie » pour soutenir les rebelles armés, a déclaré Rezaie sur son compte Instagram. « Dans ces conditions, une confrontation entre la Russie, la Turquie, l'Arabie saoudite et la Syrie et ensuite l'entrée des Etats-Unis dans le conflit et une grande guerre régionale sera probable », a-t-il ajouté. Par ailleurs le ministre syrien des Affaires étrangères Fouad al-Mouallam a indiqué que l'Arabie Saoudite exécute une « feuille de route » américaine qui suggère une agression de la Syrie « au cas où les terroristes seraient battus sur le terrain ». « Les conspirateurs et les commanditaires de Daech et de Nosra étaient déçus et ont donc décidé d'intervenir pat l'entremise de leur sous-traitant dans la région, à savoir l'Arabie Saoudite », a souligné le chef de la diplomatie syrienne. Et d'ajouter : « Toute intervention terrestre dans le territoire syrien sans l'admission de la Syrie est une agression qui exige la résistance , telle est le devoir de chaque citoyen syrien ». **D.Z.**

PROVOQUANT L'IRE DE LA « COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE »

Pyongyang envoie «avec succès» une fusée dans l'espace



PYONGYANG a annoncé avoir lancé un satellite d'observation de la Terre, bien que certains estiment qu'il s'agit plutôt d'un test de missile balistique. La télévision officielle nord-coréenne a annoncé le succès du lancement d'un satellite artificiel, Kwangmyong 4, depuis la base de lancement de Sohae située sur la côte occidentale de la Corée du Nord. « Ce 7 février à 09h30 (00h30 GMT), le satellite Kwangmyong 4 destiné à l'observation de la Terre depuis l'espace a été lancé avec succès. Ce lancement est le résultat du développement de la science et de la technologie en Corée du Nord », a communiqué la présentatrice de la télévision. Les experts et les critiques de la politique nord-coréenne mettent en doute la version officielle et estiment que cet essai permet à la Corée du Nord de tester des missiles balistiques intercontinentaux techniquement similaires. Les réactions internationales n'ont pas tardé. Les Etats-Unis ont qualifié le tir d'action déstabilisatrice et le Japon d'absolument intolérable. La Chine a exprimé ses regrets suite à l'essai nord-coréen et a appelé toutes les parties à répondre à cette situation avec calme. Le Conseil de sécurité de l'Onu se réunira dimanche pour discuter de ce tir. Le secrétaire général de l'Onu Ban Ki-moon, pour sa part, a déploré le tir d'un missile balistique par Pyongyang. Il a demandé à la Corée du Nord de "cesser ses actions provocatrices" et d'honorer ses engagements internationaux. « Il est déplorable que la Corée du Nord ait effectué, le 7 février, un tir utilisant la technologie des missiles balistiques en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'Onu, cela malgré l'appel unanime de la communauté internationale contre une telle initiative », a-t-il souligné dans un communiqué de presse. Dimanche 7 janvier, la Corée du Nord a tiré un missile balistique depuis le site de Sohae situé sur sa côte occidentale. Dix minutes après son lancement, le missile a survolé l'espace aérien de la préfecture japonaise d'Okinawa. Washington a déclaré que le missile avait été tiré en direction sud, vers la mer Jaune. Israël, l'Inde, la Corée du sud et l'Iran ont déjà envoyé des fusées porteuses de satellites dans l'espace. **D. Z.**

POUR « MAINTENIR LA PAIX »

La Chine réalisera bientôt sa première base militaire à l'étranger

LA CHINE s'apprête à construire une base militaire à Djibouti pour apporter assistance au contingent de paix chinois déployé dans ce pays. Selon le ministre chinois des Affaires étrangères Mahamoud Ali Youssouf, la future base ne présentera pas de danger pour la stabilité de la région. Elle aura pour mission d'approvisionner en produits alimentaires les 800 soldats de la paix chinois chargés de garantir la sécurité dans la région de la Corne de l'Afrique. Djibouti abrite déjà deux autres bases militaires étrangères, celles des Etats-Unis et de la France. La Chine et Djibouti se sont mis d'accord sur l'installation de cette base lors d'une rencontre des présidents des deux pays, Xi Jinping et Ismaïl Omar Guelleh en décembre 2015.

A L'INITIATIVE DE TSIPRAS

La Bulgarie, Chypre, la Grèce, la Hongrie et la Roumanie établissent un front pro-israélien



LA BULGARIE,Chypre, la Grèce, la Hongrie et la Roumanie ont passé un accord avec l'État hébreu pour défendre ses positions au sein de l'Union européenne. Le 18 janvier, ces cinq États ont fait bloc pour contraindre les ministres européens des Affaires étrangères de retirer toute critique envers Israël du communiqué final de leur sommet mensuel. Le 29 janvier 2016, Chypre, la Grèce et Israël sont convenus d'un accord pour construire un gazoduc et exporter du gaz au sein de l'Union européenne. Pour ces deux États, il s'agit d'un retournement complet de politique à l'initiative d'Aléxis Tsípras.

A L'APPEL DE PEGIDA

Des milliers d'« anti-musulmans » manifestent en Europe

DES MILLIERS de personnes ont pris part ce samedi à des manifestations contre les migrants à Dresde (est de l'Allemagne) et ailleurs en Europe, dans le cadre d'une journée européenne organisée par le mouvement islamophobe allemand Pegida et émaillée d'incidents. Les deux principales manifestations se sont déroulées à Dresde, berceau de Pegida où se sont rassemblées entre 6.000 et 8.000 personnes, et à Prague, où quelque 5.000 participants ont été dénombrés. Dans le cadre de cette journée, des heurts ont éclaté entre forces de police et manifestants. Une vingtaine de personnes ont notamment été interpellées à Calais, dans le nord de la France, au cours d'un rassemblement hostile aux réfugiés et interdit par les autorités, a-t-on appris de sources concordantes. A Amsterdam, les forces de sécurité anti-émeute ont arrêté une douzaine de manifestants, partisans ou adversaires de Pegida, à l'issue d'échauffourées avec des policiers dans le centre-ville, tandis que quelques troubles ont été signalés à Dublin.

Telex

La fièvre de Lassa tue 101 personnes depuis son depuis apparition au Nigeria

Cent-une personnes sont décédées de la fièvre de Lassa au Nigeria depuis l'apparition de cette maladie dans le pays, a annoncé le Centre national de contrôle des maladies (NCDC). Selon les données du centre nigérian arrêtées au 3 février, 175 cas de fièvre de Lassa ont été répertoriés dans le pays avec un total de 101 morts. Les personnes décédées de ce virus hémorragique ont été enregistrées dans la capitale Abuja, à Lagos et dans quatorze autres Etats du pays, a ajouté le NCDC.

La fièvre de Lassa est une infection virale appartenant à la même famille de virus que celui de Marburg, selon l'OMS. Elle tire son nom d'une localité du nord du Nigeria où elle a été identifiée pour la première fois en 1969.

La fièvre de Lassa qui sévit de manière endémique au Nigeria, en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, est asymptomatique dans 80% des cas, mais pour les autres elle peut provoquer des atteintes graves, hémorragiques ou neurologiques. La transmission se fait par les excrétions de rongeurs ou par contact direct avec du sang, des urines, des selles ou d'autres liquides biologiques d'une personne malade. Selon le Centre américain de contrôle et de prévention des maladies (CDC), il y a de 100.000 à 300.000 cas de fièvre de Lassa par an en Afrique de l'Ouest dont 5.000 mortels.

Plus de 22.600 cas en Colombie

Plus de 22.600 cas de Zika, dont 2.824 femmes enceintes, ont été confirmés en Colombie, deuxième pays le plus touché par ce virus transmis par les moustiques, après le Brésil, selon le dernier bilan officiel publié.

Au total, "25.645 cas de maladie pour le virus Zika ont été répertoriés sur tout le territoire national" à la 4e semaine de janvier, dont 22.612 cas confirmés et 3.033 cas suspects, précise l'Institut national de la santé (INS) dans ce bilan.

Sur l'ensemble des cas, 64,8% sont des femmes, dont 2.824 cas confirmés de femmes enceintes. La veille, les autorités colombiennes avaient annoncé trois décès de patients ayant contracté le Zika et souffrant également du syndrome neurologique de Guillain-Barré. Le Zika provoque des symptômes grippaux bénins (fièvre, maux de tête, courbatures). Mais il est aussi soupçonné, quand il touche une femme enceinte, d'entraîner une grave malformation congénitale du foetus, la microcéphalie (réduction du périmètre crânien, néfaste au développement intellectuel). Ce virus est aussi associé à une augmentation du syndrome de Guillain-Barré, maladie neurologique qui peut entrainer une paralysie irréversible. "Nous avons confirmé et attribué trois décès au Zika", avait déclaré la directrice de l'INS, Martha Lucia Ospina, ajoutant que "les trois morts ont été précédées du syndrome de Guillain-Barré". Dans son dernier bilan, l'INS précise que 5.348 nouveaux cas ont été enregistrés au cours de la quatrième semaine de 2016. Le centre du pays avec 47,3 % des cas ainsi que la région caraïbe avec 20,9% sont les zones du territoire les plus touchées, selon le même bilan. Le Zika est transmis par le moustique tigre Aedesalbopictus ainsi que par le moustique Aedesaegypti, également vecteurs de la dengue, de la fièvre jaune et du chikungunya. La Colombie a décrété la semaine dernière le premier niveau d'alerte, verte, afin que les hôpitaux se préparent à répondre à une expansion de la maladie. Les autorités, qui prévoient plus de 600.000 personnes infectées par le virus cette année et quelque 500 cas de microcéphalie, ont également recommandé aux femmes de reporter de six à huit mois leurs grossesses.

1E CONFÉRENCE INTERNATIONALE D'INFECTIOLOGIE

15 % des personnes hospitalisées contractent chaque année des infections associées aux soins

Le nouveau service des maladies infectieuses et aux maladies tropicales du CHU d'Oran sera opérationnel l'année prochaine a indiqué M. Benali Bouhdjar, en marge de la 1e conférence internationale d'infectiologie organisée sous le thème «Hygiène hospitalière et prévention des infections associées aux soins».



Ce nouveau service de quatre niveaux sera doté d'une capacité de 64 lits et d'équipements de pointe permettant une prise en charge idoine de standard international, a-t-on indiqué. Il bénéficiera de l'accompagnement d'un Centre de référence basé en France dans le cadre d'une convention entre les deux établissements partenaires, a-t-on ajouté.

Selon les statistiques du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, que 15 % des personnes hospitalisées contractent chaque année des infections associées aux soins, ce qui représente un "taux acceptable", partant du constat que dans des pays plus développés comme la France, le taux est entre 25 à 30 %. Pour la spécialiste française, Mme Marie caroline Meyohas, Professeur en maladies infectieuses à l'Hôpital Paris Saint-Antoine, une alerte mondiale a été lancée pour faire face aux maladies nosocomiales, soulignant que la première action recommandée est d'améliorer la formation de tout le personnel exerçant dans l'hôpital sur les risques des maladies nosocomiales. L'hygiène des mains est l'un des principaux axes des programmes de prévention contre les infections nosocomiales et une étape majeure dans tout programme national de prévention, a-t-elle souligné. Ces infections se caractérisent par des bactéries multi résistantes même aux antibiotiques, a-t-elle expliqué. Pour elle, l'hygiène des mains en milieu hospitalier nécessite une formation spéciale et l'hygiène en milieu hospitalier repose sur trois techniques, à commencer par le lavage courant des mains, passant par l'utilisation de savon liquide, le brossage des ongles et la vraie stérilisation des matériels lors des interventions chirurgicales. Pour sa part, Pr Nadjet Mouffok, chef du service maladies infectieuses au CHUO et organisatrice de la rencontre, a fait savoir qu'une feuille de route visant à renforcer l'hygiène et la prévention des infections en milieu hospitalier est mise en œuvre au niveau du CHUO, qui bénéficie à ce titre de l'accompagnement d'un Centre de référence basé en France. Le thème, "l'amélioration de l'hygiène hospitalière et la consolidation de la prévention des infections associées aux soins" constitue un objectif majeur de cette rencontre, la première du genre consacrée à la thématique infectiologie à Oran.

Pour cette spécialiste, le lavage fréquents des mains reste le moyen, par excellence, pour diminuer les maladies liées à la pratique médicale, soulignant que 70% de ces maladies peuvent être évitées facilement avec une bonne hygiène des mains. Près de 200 spécialistes de différents établissements sanitaires nationaux, en plus de spécialistes français, marocains et tunisiens ont participé à cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de l'application de la stratégie élaborée par la tutelle en vue d'améliorer la prise en charge des patients. Les infections nosocomiales en réanimation, des infections urinaires associées et des bactéries multi-résistantes et hautement résistantes, sont autant de thèmes débattus lors de cette manifestation scientifique.

INSUFFISANTS RÉNAUX

L'amélioration de la prise en charge médicale au centre des préoccupations

L'AMÉLIORATION des conditions de prise en charge des insuffisants rénaux et la promotion des prestations médicales spécialisées au niveau des structures disponibles sont au centre des préoccupations urgentes soulevées à Laghouat, a indiqué le président de l'association des insuffisants rénaux «Kholoud».

Les contraintes auxquelles sont confrontés notamment les malades dialysés sont afférentes à la pression exercée sur le centre d'hémodialyse du chef-lieu de wilaya qui prend en charge près de 160 malades par semaine, dépassant largement sa capacité de 120 lits et de ses 16 reins artificiels, a relevé le président de l'association, Mohamed Romane.

Cette situation, a-t-il dit, influe négativement sur les conditions de prise en charge médicale des malades, en plus des nouveaux inscrits, privant certains d'accomplir toutes leurs séances, à raison de trois fois par semaine, a-t-il expliqué.

Les mesures prises pour atténuer la pression sur ce centre, consistant notamment en l'ouverture d'un centre d'hémodialyse à l'hôpital de Ksar El-Hirane, n'ont, toutefois, pas amélioré la situation, car ce centre est dédié uniquement aux malades des communes de Ksar El-Hirane et Bennacer Benchohra, selonM.Romane.

Une situation à laquelle s'ajoute le déficit accusé en encadrement médical spécialisés, avec trois praticiens spécialistes seulement, mais aussi en paramédicaux, a-t-il ajouté.

Le directeur de la santé et de la population (DSP) a, de son coté, indiqué que la wilaya de Laghouat compte trois centres d'hémodialyse totalisant 66 reins artificiels, prenant en charge plus de 260 insuffisants rénaux dialysés. Imad Eddine Mouad a expliqué la faible affluence des malades vers le centre de Ksar El-Hirane, créé justement pour atténuer la surcharge sur celui du chef lieu de wilaya et améliorer les prestations médicales, par "le refus des malades de s'y orienter pour des raisons surtout subjectives". S'agissant de l'encadrement médical spécialisé, le DSP a révélé que le secteur, comptant actuellement trois néphrologues, deux maitres-assistants, en plus de 15 praticiens généralistes ayant bénéficié d'une formation en néphrologie, sera renforcé prochainement par deux spécialistes au niveau des centres d'Aflou et de Ksar El-Hirane, en plus de l'affectation vers les centres d'hémodialyse d'agents paramédicaux, en formation actuellement.

Concernant la clinique privée spécialisée dans la prise en charge des insuffisants rénaux, sa fermeture dernièrement est motivée par l'absence de praticiens spécialistes, une condition indispensable pour assurer ce type de prestations médicales, a fait avoir le même responsable.

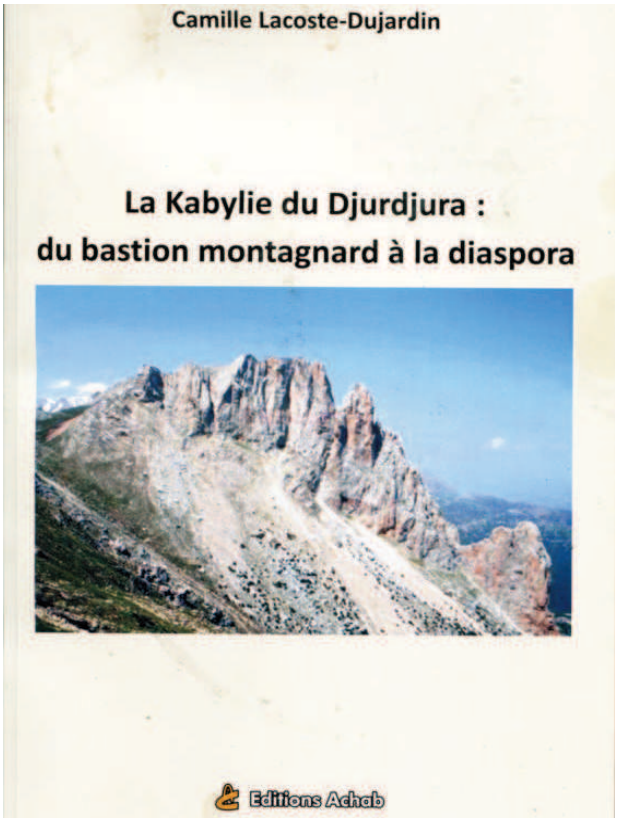
La clinique en question, qui s'est attelée à combler ce déficit, a déposé une demande de réouverture au niveau des services concernés pour y trancher, a-t-il ajouté.

Le DSP de Laghouat a également annoncé le lancement prochain des travaux d'extension du centre d'hémodialyse "Kamel Sehiri" au chef-lieu de wilaya et la mise en service, avant fin 2016, d'une unité d'hémodialyse dans la commune de Gueltat Sidi-Saâd, dont les travaux de réalisation sont à 80 % d'avancement. Dans l'optique d'une meilleure prise en charge des insuffisants rénaux dans la région, le directeur de wilaya du secteur a fait état aussi du projet en cours de réalisation d'un hôpital de 240 lits qui prévoit un centre d'hémodialyse doté de 30 reins artificiels, en plus de la programmation d'un centre similaire dans la commune de Hassi R'mel.

CAMILLE LACOSTE-DUJARDIN PUBLIE AUX ÉDITIONS ACHAB

Un regard captivant sur la civilisation amazighe ancestrale

Le livre de Camille Lacoste-Dujardin publié en Algérie aux éditions Achab offre un panorama captivant sur la civilisation amazighe centrée sur les monts du Djurdjura. Cet ouvrage, écrit dans un style simple et naturel, se lit d'un trait tellement le sujet est passionnant et fascinant. Il est d'actualité en cette période où la langue amazighe est nationale et officielle. Derrière cette langue se cache une florissante civilisation et un art de vivre ancestral, construit et édifié par de glorieuses pages d'histoire.



Les pages d'histoire relatées par Camille Lacoste-Dujardin remontent loin dans le temps, à la lumière de la préhistoire pour parvenir aux grandioses épopées marquant les résistances aux colonisateurs. L'histoire que cet auteure dévoile est particulièrement dense au cours de la période turque et de celle de la colonisation française. Sa documentation est précise et ses pages d'histoire sont parsemées de noms plus ou moins célèbres, de dates exactes et de lieux et endroits précis. Ces moments d'histoire nous renseignent sur le long parcours des habitants du Djurdjura dans la préservation de l'identité et la sauvegarde des valeurs ancestrales qui ont pérennisé la civilisation amazighe à travers les âges. L'histoire récente, celle ayant eu lieu après l'indépendance, est aussi relatée. Le travail de Camille Lacoste –Dujardin s'est aussi un regard sur la société kabyle prônant une organisation sociale exemplaire basée sur la solidarité affirmée et où la famille joue un rôle prépondérant.

Le livre sur la Kabylie du Djurdjura est écrit ainsi par Camille Lacoste-Dujardin qui est une femme ethnologue. C et ouvrage couronne cinquante ans d'études sur des travaux scientifiques ayant pour sujet la Kabylie. Elle s'est illustré au début de sa carrière, en 1958, par ses recherches sur les Iflicen Lebhar et depuis, elle a publié ouvrage sur ouvrage dont notamment, la vaillance des femmes, le conte kabyle et le dictionnaire de la culture berbère en Kabylie.

Cette femme a, toute sa vie, passionnément aimé la Kabylie. En retour, et en signe de reconnaissance elle a été gratifiée du titre tamusnawt.

Kamel Cheriti

LE DRAMATURGE TAYEB SADDIKI N'EST PLUS

L'éternel El Harraz

LE THÉÂTRE maghrébin perd une de ses plus illustres figures avec la disparition, ce vendredi 5 février, à l'âge de 79 ans, du dramaturge marocain Tayeb Saddiki qui aura consacré plus de cinquante ans de sa vie au service du 4e art.

Tayeb Saddiki lègue à la postérité des œuvres mémorables comme Diwan Abdrrahmane El Medjdoub, Badie ezzamane El Hamadhani et El fil wa essarawil, dont certaines ont été jouées dans les années 1960/1970 sur les planches algériennes que l'artiste a beaucoup fréquentées à l'époque. Les amoureux du 4e art se souviennent encore de générales données en Algérie, à l'instar de la pièce El Kibach, jouée en 1969 à l'occasion du premier Festival Panafricain à Alger. Cette »relation étroite » avec l'Algérie s'explique par la vitalité du théâtre algérien dans ces années où nombre de dramaturges arabes se sont produits et fait connaître sur ses planches, rappelle le critique de théâtre Mekhlouf Boukrouh. Tout en saluant la mémoire d'un « artiste engagé et avant-gardiste », M. Boukrouh évoque également les tournées que faisait Saddiki à travers toute l'Algérie en compagnie d'un autre grand nom du théâtre maghrébin, l'Algérien Mustapha Kateb et du dramaturge tunisien Ali Benayad. Il rappelle aussi que le l'auteur de El Harraz et Soltane etolba s'était illustré en puisant dans le patrimoine maghrébin à l'instar du regretté dramaturge algérien Abdelkader Alloula dont Saddiki s'était inspiré dans son travail. « C'est une icône du théâtre arabe qui disparaît, un artiste complet, à la fois dramaturge, comédien et scénographe », estime le critique. Rendant hommage à son tour à un « grand professionnel » et à un « créateur » parmi les « plus doués du monde arabe », le dramaturge algérien Mustapha Ayad salue également la mémoire d'un homme « aux grandes qualités humaines » qui avait, rappelle-t-il, un « grand respect » pour les hommes de théâtre algériens qu'il a reçus au Maroc à de nombreuses occasions. Né en 1937 à Essaouira sur la façade atlantique du Maroc, Tayeb Saddki fonde en 1957 la troupe du Théâtre ouvrier et joue des adaptations d'auteurs arabes comme l'Egyptien Tewfik El Hakim. Dramaturge, metteur en scène et comédien, il adapte également des classiques du théâtre universel comme Samuel Beckett et puiser dans le répertoire traditionnel maghrébin. En plus d'avoir dirigé de nombreuses troupes et travaillé dans des institutions de théâtre au Maroc, il se distingue au cinéma, notamment dans le film Arrissala de Mostafa El Akkad. L'artiste a été plusieurs fois récompensé pour ses œuvres dans son pays et à l'international.



APS

SORTIR

FILM

Ni le ciel ni la terre de Clément Cogitore (France, Belgique, fantastique, 100', 2015). Mercredi 10 février. 18h30. Institut français d'Alger en présence du réalisateur. Avec Jérémie Renier, Kévin Azaïs, Swann Arlaud. Afghanistan 2014. Le capitaine Antarès Bonassieu et sa section sont affectés à une mission de contrôle et de surveillance dans une vallée reculée du Wakhan, frontalière du Pakistan. Le contrôle de ce secteur supposé calme va progressivement leur échapper. Une nuit, des soldats se mettent à disparaître mystérieusement dans la vallée.

CONCERT

Samy Thiébault A Feast Of Friends Quartet. Jeudi 11 février. 19h30. Institut français d'Alger. Avec Samy Thiébault : saxophone ténor, flûtes, darbouka, compositions & arrangements ; Adrien Chicot : piano, Fender Rhodes ; Sylvain Romano : contrebasse ; Philippe Soirat : batterie. Inscription sur liste d'attente à l'adresse: jazzsamythiebaultquartet2016.alger@if-algerie.com

FIGURES

Concert Figures sonores V: Jean-Florent Gabriel et le Quintet à cordes de Séville. Jeudi 11 février. 18h. Mama, Alger.

ANDALOU

Concert de musique andalouse en hommage au maître Kamel Belkhodja. Jeudi 11 février. 19h. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Avec l'association Mezghena.

PEINTURE

Exposition Les invités de Baya avec Amal Benghezala, Noureddine Hamouche, Jaoudet Gassouma, Smail Ouchène, jusqu'au samedi 27 février. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

SCULPTURE

Salon sur la sculpture de l'Est algérien. Palais de la Culture Mohamed Laïd-Al Khalifa de Constantine, jusqu'au lundi 29 février. Plus de 30 artistes de l'est algérien y participent avec des œuvres réalisées en bois, en pierre, en plâtre, en résine, en terre cuite, en plomb, en polyester...

HOMMAGE

Exposition Le maître et ses disciples en hommage à Mostefa Ben Debbagh (1906-2006), maître de l'enluminure et précurseur des arts appliqués en Algérie. Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (Basse Casbah, Alger), jusqu'au samedi 26 mars.

ETUDE

Journées d'études sur La production esthétique dans les sociétés en crise. Du mercredi 24 au dimanche 28 février sous la direction de la revue Naqd en partenariat avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel. Villa Abdelatif, Alger. Appel à candidature aux jeunes artistes et créateurs en arts visuels. Adresser sa candidature avant le 10 février à candidatureworkshop@gmail.com
Support : forme picturale, documentaire, montage ou autre support visuel. Le principe de ces journées est de s'interroger sur l'étroite relation entre histoire du temps présent et création, entre témoignage et fiction autour du travail des artistes qui, aux prises avec les manifestations de la violence extrême, les génocides et les massacres du siècle, produisent une œuvre qui, malgré eux, deviendra une « trace », elle-même susceptible d'une reprise dans une réécriture créatrice.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE CYCLISME (FAC) :

adoption des nouveaux statuts de l'instance fédérale

L'ASSEMBLÉE générale de la fédération algérienne de cyclisme (FAC), réunie samedi en session extraordinaire au siège du Comité olympique sportif algérien (COA) à Alger, a adopté, à l'unanimité, les nouveaux statuts et règlement intérieur de l'instance fédérale, ainsi que le projet du statut type des ligues wilayas. Les 36 membres présents sur les 50 que compte l'assemblée générale, ont approuvé les points à l'ordre du jour, conformément au décret exécutif N°14-330 du 4 safar 1436, correspondant au 27 novembre 2014, fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des fédérations sportives nationales. Avant l'opération d'approbation, les membres présents ont soumis à la Fédération et au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) des propositions, concernant quelques articles, notamment ceux relatifs à la composante de l'assemblée générale, au droit d'approuver ou de rejeter les bilans moral et financier, ainsi qu'au scrutin à bulletin secret. Les membres de l'assemblée générale ont également soumis à l'approbation un projet de lois concernant le code disciplinaire, précisant que les sanctions de premier degré relevées désormais de l'instance fédérale alors que celles du deuxième et troisième degré seront gérées par le ministère de la tutelle. Le président de la FAC, Rachid Fezouin, a souligné l'importance de cette loi qui va permettre de régler le statut administratif de son instance vis à vis des autorités locales. Le statut type des ligues Wilayas de cyclisme a été également adopté par les membres de l'AGEx.

VOLLEYBALL- JO-2016/TQO (DAMES) (PRÉPARATION):

La sélection algérienne s'incline face à la Tunisie 1-3

LA SÉLECTION algérienne féminine de volleyball s'est inclinée face à son homologue tunisienne sur le score de 3 sets à 1, lors du troisième et dernier match amical disputé samedi, à la salle de Ben Arous (Tunis) dans le cadre de la préparation aux prochaines échéances officielles. C'est la seconde défaite du six algérien contre une victoire. Les volleyeuses algériennes et tunisiennes préparent le tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro 2016, prévu au Cameroun du 12 au 16 février.

CROSS UNIVERSITAIRE :

Hedili (H) et AïtAthmane (D) planent sur le championnat national Djilali-Liabès à Khenchela

LES COUREURS Takieddine Hedili, de Tlemcen, chez les hommes, et Siham Aït-Athmane, de Bordj Bou Arréridj, chez les dames, ont remporté samedi à Khenchela le championnat national universitaire de cross-country Djilali-Liabès. Dix-huit (18) ligues représentées par 86 étudiants et 46 étudiantes ont pris part à cette manifestation sportive encadrée par la direction des œuvres universitaires, la ligue de wilaya des sports universitaires et la direction locale de la jeunesse et des sports. Les trois premiers athlètes dans les catégories Hommes et Dames participeront au championnat du monde de cross-country universitaire prévu en 2016 dans la ville italienne de Bari, a-t-on précisé.

18e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE BASKET-BALL, SUPERDIVISION «A»

Le CRBDB et le GSP sans concession, l'IRBBA insiste



Amputée de la rencontre WAB-NAHD pour cause de décès de l'ex coach du Widad, Karim Rezigue, cette 18e étape a été tout à l'avantage du CRBD Beida qui se retrouve seul leader en attendant que la FABB ne mette de l'ordre une fois pour toute dans le calendrier de la Superdivision A. Cette journée a été marquée également par la surprenante défaite de l'US Sétif sur son parquet dans le derby des Hauts-Plateaux de l'Est face à l'IRBB Arréridj. Ce round entamé vendredi à la salle de Hydra a vu le GS Pétroliers sortir victorieux avec beaucoup de peine de sa confrontation face au NB Staouéli. Un succès arraché presque sur le fil du rasoir par les poulains de Faid Billal qui ont vraiment joué avec le feu pour enfin faire la différence dans le dernier quart de temps devant des Sahéliens explosifs. Le cinq du coach Maamar Berriche dominé largement par l'adversaire lors des trois premiers quarts de temps a eu les ressources nécessaires et le talent qu'il faut pour refaire surface sur le parquet de la salle de Hydra et donner du fil à retordre aux Pétroliers obligeant Mostefai et Benzeguela à sortir le grand jeu tout en usant de leur capital expérience pour avoir le dernier mot dans les derniers moments de la partie. Une victoire qui permet au champion en titre sortant de rester au contact du CRB D Beida qui est allé marquer son territoire sans problèmes à Oran face au COBB Oran. Coup de massue à Sétif sur la tête des Sétifiens après leur défaite devant le voisin de Bordj Bou Arréridj. L'USS perd son derby et du terrain sur le carré d'as et se retrouve dans l'obligation de remporter ses deux matchs retards pour refaire son retard et cela parait peu évident au train où il enchaîne les rencontres. Bonne opération pour les Aurésiens de l'O Batna qui sont allés s'imposer à Skikda où l'ABS fait du surplace juste devant la lanterne rouge, le COBBO et derrière le nouveau promu, le PS El Eulma, victorieux sur le fil du rasoir face au RC Constantine de plus en plus méconnaissable. Enfin, l'OMS Miliana a renoué avec la victoire en prenant le meilleur sur l'USM Blida.

S. S.

RÉSULTATS :

GS Pétroliers - NB Staoueli	79-74
OMS Miliana - USM Blida	77-65
AB Skikda - O. Batna	69-73
COBB Oran - CRB Dar El Beïda	69-79
PS El Eulma - RC Constantine	70-69
US Sétif - IRB Bordj Bou Arréridj	60-77
WA Boufarik - NA Hussein-Dey (reporté au 16 février)	

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE BOXE :

Une occasion de découvrir de nouveaux talents (président FAB)

LE 53E CHAMPIONNAT d'Algérie de boxe messieurs, qui s'est clôturé samedi soir à la salle omnisports du chahid M'hamed-Naceri de Chlef avec le déroulement des finales, a été une occasion de découvrir de nouveaux jeunes pugilistes appelés à renforcer prochainement les rangs de l'équipe nationale, a indiqué le président de la Fédération algérienne (FAB), Nabil Sadi. «Cette 53e édition s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles. L'absence d'un bon nombre de boxeurs d'élite qui se trouvent actuellement en stage à l'étranger pour préparer le tournoi africain qualificatif aux jeux Olympiques-2016 a permis aux sélectionneurs nationaux de découvrir de nouveaux talents qui représenteront la sélection nationale dans un proche avenir», s'est félicité Sadi dans une déclaration à l'APS. Quelque 130 boxeurs de 26 ligues de wilaya ont pris part à ce championnat. La ligue d'Alger a dominé la compétition avec 4 médailles en or et 2 en argent, suivie de près par l'équipe nationale militaire avec 4 médailles en or, une en argent et une en bronze. La troisième place est revenue à la ligue de Sétif, qui a obtenu une médaille en or, une en argent et 3 en bronze. «Les finales ont tenu toutes leurs promesses, aussi bien sur le volet technique que celui de l'organisation. Les athlètes ont fait preuve d'un fair-play irréprochable et ont montré un niveau intéressant «, a ajouté le patron de la FAB. En marge de ce championnat, qui s'est déroulé du 02 au 06 février, la Fédération algérienne de boxe a organisé un stage de recyclage au profit de 12 arbitres nationaux, sous la direction de deux experts de l'Association internationale de boxe amateur (AIBA). «Cette session de formation, qui est une première en Algérie, permettra de promouvoir ces arbitres au grade d'une étoile internationale», a expliqué le président de la commission fédérale des arbitres, Merioud Jahid.

CHALLENGE NATIONAL «CHELDA BOULANOUAR» À TLEMCEN :

Victoire de Fethi Meftah et Bouadjane Saadia

MEFTAH FETHI et Bouadjane Saadia (messieurs et dames séniors) évoluant au club Affak de Ouled Mimoun (Tlemcen) ont remporté le 30ème challenge national de cross «Chelda Boulanouar, organisé samedi dans la commune de Chetouane (Tlemcen). L'athlète Meftah Fethi a déclaré à l'APS « j'ai participé à ce cross pour jauger mes capacités avant de participer aux compétitions internationales dont le championnat arabe prévu la semaine prochaine en Tunisie». Concernant les catégories de jeunes, la compétition a enregistré l'illustration d'éléments des clubs des ligues de wilayas de Chlef, de Mascara et de Tlemcen qui ont décroché les premières places en poussins, minimes, cadets et juniors (filles et garçons). Ce cross national a vu la participation de 1.200 athlètes dont 350 filles représentant 85 clubs de 20 wilayas en plus des équipes nationales, a indiqué le vice-président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Hakim Dib. Il a souligné que ce cross, la 11ème et dernière phase du championnat d'Algérie organisé par la FAA cette saison, a acquis une grande notoriété au niveau national grâce à la maitrise d'organisation par la ligue de wilaya d'athlétisme en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports et l'APC de Chetouane. Le même responsable a ajouté que les participants dans toutes les catégories augurent d'un bel avenir de cette discipline qui permettra à l'Algérie de décrocher des places honorables dans les compétitions internationales dont le championnat arabe prévu à Tunis le 13 février et le championnat d'Afrique en mars prochain.

TENNIS : TOURNOI INTERNATIONAL DE SOLAIMANEYAH :

Victoire finale de l'Algérien Rihane en simple et en double

LE JOUEUR de tennis algérien, Youcef Rihane, a signé une double victoire dans le tournoi international junior de Solaimaneyah, organisé du 29 janvier au 7 février au Caire, en s'imposant aussi bien dans le tableau double qu'en simple. Le jeune Algérien et son équipier jordanien Mousa Alkotop ont commencé par remporter la finale du double, samedi, en deux sets (6-4, 6-2) contre la paire égyptienne, composée d'Adham Gaber et Youssef Khamis. Le lendemain, dimanche, Rihane a enchaîné par la finale du simple, où il s'est imposé contre l'Egyptien Abdel-Rahmane Allam, qui a abandonné au début du 2e set. Le jeune Algérien a remporté le premier set (6-1) et menait 2-0 au 2e set, avant que l'Egyptien ne décide d'arrêter. L'Algérienne Lynda Benkeddour a également atteint la finale du tableau double, à Solaimaneyah, mais elle et son équipière grecque, Varvara Griva, se sont inclinées (6-4, 7-5) contre la paire belge, composée de Victoria Kalaitzis et Chloé Ruette.
Youcef Rihane et Lynda Benkaddour font partie des cinq internationaux engagés par la Fédération algérienne de tennis (FAT) dans le championnat d'Afrique U18, prévu du 8 au 13 février à Tunis (Tunisie). Les trois autres athlètes engagés dans cette compétition sont Toufik Sahtali chez les garçons, ainsi qu'Hanine Boudjadi et Inès-Feriel Ibbou chez les filles.

19e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1-MOBILIS

Fin de série pour Soustara, revoilà Tadjenanent , Hussein Dey corrige El Harrach

Tout a une fin et la belle série de 17 matchs sans défaite réalisé par le leader , l'USM Alger, a pris fin ce samedi au stade Zabana où le MC Oran en a décidé ainsi. Les Usmistes ont, en effet, concédé leur seconde défaite de la saison. La première date depuis le coup de starter de l'exercice en cours face au NA Hussein Dey. Les Rouge et Noir de Soustara sont tombés les armes à la main dans les derniers moments d'une chaude confrontation à rebondissements. Des regrets et de la colère pour les camarades de Ferhat qui avaient pourtant réussi à prendre l'avantage au score à la 71' par Aoudia mais s'était compter sans la détermination des Hamraouas qui n'avaient pas le droit à l'erreur devant leur public en furie. Le Mouloudia d'Oran acculé par son 12e homme a tout de suite réagi pour remettre les pendules à l'heure trois minutes après par son buteur maison Zaabia avant que Benyahia n'achève les espoirs des Algérois à la 76'. Une défaite sans conséquence pour Miloud Hamdi et sa bande qui gardent intacts leur dix points d'avance, puisque la veille, leurs deux principaux poursuivants, les plus dangereux, le CR Belouizdad et le MO Béjaïa ont connu le même sort. Les Rouge et Blanc de Laakiba ont eux aussi baissé pavillon à Tizi Ouzou, où La JS Kabylie qui restait sur une grosse frustration après sa défaite à Bologhine devant le leader ne leur a pas fait de cadeau pour se refaire une santé et redonner le sourire à son public.

C'est le cas de le dire pour les Mobistes défaits sur la plus petite des marges à Constantine par une équipe du CS Constantine qui reprend des couleurs et peut entrevoir la suite avec plus de sérénité. Dans cette partie haute du tableau, c'est le DRB Tadjenanent qui a réussi la meilleure affaire en gagnant du galon à la faveur de sa victoire sur l'ASMO . La formation de Mdina Djedida retombe dans ses travers après la petite lueur d'espoir née de sa dernière victoire à domicile cotre l'USMH. Bien qu'ayant mal entamé leur match du jour en concédant un but de Bentiba à la 7', les Bleu et Blanc de Lamine Boughrara ont réussi à remettre les choses à leur place d'abord par Khiat (27'), puis Guitoun (82') au grand bonheur de tout un public de plus en plus ambitieux et rêveur. Le nouveau promu sans complexe aucun et tout en forçant le respect là où il va se retrouve sur la 3e marche du podium avec ex-æquo avec le MO Béjaïa. L'autre fait marquant de cette 19e journée aura été incontestablement cette victoire écrasante du NAH Dey dans les derbies algérois, face à son voisin, l'USM El Harrach . Un score qui se passe de tout les commentaire tant les Sang et Or ont dominé les débats, joignant l'art et la manière devant l'équipe d'Essefra. Dans le bas du tableau, la lanterne rouge, le RC Arbaâ, a vu tous ses feux passer au rouge. Les journées d'Ezzerga en Ligue 1 sont comptées surtout après cette énième échec à domicile devant la JS Saoura sur une belle courbe des plus rassurantes. Les deux autres matchs de cette 19e journée avaient mis aux prises le MC Alger à l'USM Blida et l'ES Sétif au RC Relizane. Deux rencontres qui se sont soldées, faut-il le rappeler, par des scores nuls de parité, loin de faire les affaires du Mouloudia et de l'Entente.

S. S.



Noufel/LJI

RÉSULTATS ET CLASSEMENT :

MC Alger - USM Blida	0-0
CS Constantine - MO Béjaïa	1-0
JS Kabylie - CR Belouizdad	1-0
ES Sétif - RC Relizane	0-0
DRB Tadjenanet - ASM Oran	2-1
NA Hussein Dey - USM Harrach	3-0
RC Arbaâ - JS Saoura	0-1
MC Oran - USM Alger	2-1

Classement	Pts	J
1). USM Alger	41	19
2). CR Belouizdad	31	19
3). MO Béjaïa	30	19
—). DRB Tadjenanet	30	19
5). MC Alger	28	19
6). USM El-Harrach	27	19
—). JS Saoura	27	19
8). JS Kabylie	25	19
—). MC Oran	25	19
—). NA Hussein-Dey	25	19
11). ES Sétif	24	19
12). CS Constantine	23	19
13). USM Blida	22	19
14). RC Relizane	19	19
15). ASM Oran	17	19
16). RC Arbaâ	9	19

MC Alger : Fin de mission pour Meziane Ighil

LA DIRECTION du MC Alger a décidé samedi de mettre fin aux fonctions de l'entraîneur Meziane Ighil au lendemain du nul concédé sur sa pelouse face à l'USM Blida (0-0) pour le compte de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a appris l'APS auprès du Doyen. «Meziane Ighil n'est plus l'entraîneur du MC Alger. Nous avons décidé d'une séparation à l'amiable en attendant de régler le cas de son adjoint Mustapha Biskri», a déclaré Rafik Hadj Ahmed, responsable du marketing et de la communication de la SSPA Le Doyen. Arrivé au club algérois en octobre 2015, en remplacement du Portugais Artur Jorge, l'ancien sélectionneur de l'équipe d'Algérie paie ici les mauvais résultats du MC Alger qui n'a pas réussi à remporter la moindre victoire lors des trois dernières rencontres du championnat. A l'issue de la 19e journée de Ligue 1, le MC Alger occupe la cinquième place avec 28 points, à 13 longueurs du leader l'USM Alger. Les partenaires de Faouzi Chaouchi sont qualifiés pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie. Ils affronteront le RC Relizane le 20 février à l'extérieur.

DÉSIGNÉ HOMME DU MATCH CONTRE MANCHESTER CITY

Mahrez met les grands clubs Européens à ses pieds

L'INTERNATIONAL Algérien de Leicester City, Riyad Mahrez, auteur d'un but et deux passes décisives samedi, en déplacement chez Manchester City (1-3), a été désigné l'homme du match, à l'occasion de la 25e journée de Premier League anglaise de football. L'Algérien a commencé par servir le défenseur allemand Robert Huth, pour l'ouverture du score dès la 3e minute, avant de trouver lui-même le chemin des filets, après s'être joué des défenseurs argentins de «Man» City, Otamendi et Demichelis (48'). Le 3e et dernier but des Foxes dans ce match a été inscrit par Robert Huth (60') suite à un corner botté par l'Algérien.Sergio Aguero a réduit le score pour les locaux à trois minutes de la fin de la partie. Mahrez totalise désormais 14 buts et 11 passes décisives en Championnat de Premier League cette saison. Soit, une implication directe dans la moitié des buts inscrits par les Fexes en 25 matchs (24 sur 47). Grâce à cette belle victoire (3-1) chez Manchester City, Leicester prend le large en tête du classement de la Premier league anglaise, avec désormais 6 points d'avance sur son adversaire du jour, et 8 sur Tottenham, qui reçoit en ce moment Watford, et Arsenal, qui se déplace dimanche à Bournemouth.

RS

GHEZZAL BUTEUR, LYON SE RAPPROCHE DU PODIUM

L'ATTAQUANT international algérien de l'Olympique Lyonnais, Rachid Ghezzal, auteur d'un but samedi à Angers, a contribué à la large victoire de son équipe (3-0) chez le promu, à l'occasion de la 25e journée de Ligue 1 française de football. L'Algérien, élu meilleur joueur lyonnais du mois de janvier, est l'auteur du 2e but, d'un superbe tir à la 47e minute, alors que Christophe Jallet a ouvert le score à 13e minute, avant que Corentin Tolisso n'assure définitivement le succès lyonnais à la 81e.

ARABIE SAOUDITE (AL-SHABAB) :

Benyettou fait encore parler la poudre

L'ATTAQUANT Mohamed Benyettou a inscrit son troisième but avec sa nouvelle formation d'Al-Shabab, en autant de matchs, samedi soir à domicile face à Hajer (3-1) dans le cadre de la 15e journée du championnat saoudien de football. Mené au score à la 21e minute, Al-Shabab a égalisé d'abord par Al-Sulaiteen (26') avant de prendre l'avantage dans la foulée (27') grâce à Benyettou. Ce dernier fraîchement transféré à Al-Shabab en provenance de l'ES Sétif avait inscrit son premier but et offert un autre, lors de la victoire contre Al-Ittifak (2-0) le 24 janvier dernier pour le compte des 32es de finale de la Coupe du Roi. Il a récidivé quatre jours plus tard en championnat en offrant la victoire aux siens face à Al-Raed (1-0).

L'ALGÉRIEN CHENIHI BUTEUR AVEC LE CLUB AFRICAIN

L'INTERNATIONAL algérien du Club Africain Ibrahim Chenihi, auteur d'un des deux buts des «Clubistes», a grandement contribué à la qualification de son équipe pour les quarts de finale de la Coupe de Tunisie de football (2015/2016), contre le CS Msaken (2-0), samedi. L'ancien attaquant du MC El Eulma a ouvert la marque pour le Club Africain à la 26e minute avant qu'Imed Meniaoui ne double la marque dans ce huitième de finale à la 51e minute face à la formation de Ligue 2, CS Msaken. Chenihi avait inscrit son premier but officiel sous les couleurs du Club Africain contre l'US Ben Guerdane (2-1), en décembre 2015 .

LIGUE 1 (CLASSEMENT BUTEURS) 19E JOURNÉE : ZAÂBIA (MC ORAN) SEUL EN TÊTE

L'ATTAQUANT international libyen du MC Oran, Mohamed Zaâbia, s'est emparé de la tête du classement des buteurs du championnat de Ligue 1 algérienne de football grâce à son 10e but de la saison inscrit samedi lors de la réception de l'USM Alger (2-1) dans le cadre de la 19e journée. Zaâbia est suivi par l'attaquant burkinabé de la JS Kabylie, Banou Diawara, auteur, face au CR Belouizdad (1-0), de son 9e but. Derrière le duo de tête figurent trois joueurs qui se partagent la troisième place avec 8 buts chacun : Guessan (RC Arbaâ), Manucho (RC Relizane) et Gasmi (NA Hussein Dey). Si Guessan et Manucho sont restés muets lors de cette journée, Gasmi a contribué à la large victoire du Nasria face à l'USM Harrach (3-0). Le meilleur buteur de la saison dernière Walid Derrardja (MC Alger) qui portait les couleurs du MCE Eulma (16 buts) n'a toujours pas enclenché son compteur-buts

BRETAGNE: UNE TORTUE DES CARAÏBES S'ÉCHOUE DANS LE MORBIHAN



On savait déjà que, comme les touristes parisiens, les dauphins et les phoques affectionnent les côtes bretonnes. On savait un peu moins que les tortues s'y aventuraient parfois. Mardi, deux promeneuses ont retrouvé une tortue sur la plage de Plouharnel, à l'entrée de la presqu'île de Quiberon, dans le Morbihan, rapporte Ouest-France.

Fatigué, l'animal a été pris en charge par les pompiers et emmené à l'aquarium de Vannes. Selon le quotidien, la tortue retrouvée serait une «caretta caretta», qui vit «principalement sur les côtes africaines ou aux Caraïbes».

La caretta caretta est la tortue la plus répandue dans les eaux de la Méditérannée et elle est parfois observée dans l'Atlantique. «Il n'est pas rare d'en retrouver sur nos côtes à certaines périodes», selon un scientifique contacté par Ouest-France.

Toronto: Un raton laveur prend le métro



Serge le Lama prenait le tramway, ce raton laveur prend le métro. En toute tranquillité. Les passagers d'une rame du centre-ville de Toronto au Canada ont eu l'agréable surprise d'apercevoir un petit animal (un poil enrobé) mardi matin en se rendant au travail, rapporte citynews.

Le porte-parole de la compagnie, Brad Ross, a indiqué que l'animal avait été aperçu vers 8 heures du matin à proximité d'un train se dirigeant vers le sud. Après quelques stations, le mammifère est descendu du wagon. Le raton laveur a alors gambadé sur le quai, en reniflant les pieds des passagers, après avoir fouillé dans le sac d'une femme.

« De temps en temps, les animaux se baladent sur nos moyens de transport. Il était inoffensif et très jeune, plus curieux qu'autre chose », a déclaré Brad Ross.

« J'étais en train de fermer les yeux, lorsque j'ai entendu que les gens s'agitaient. J'ai pensé qu'il s'agissait d'une bagarre, puis j'ai vu des gens se lever », explique un passager. « J'ai ensuite aperçu le raton laveur qui marchait tranquillement dans l'allée du métro. C'était encore mieux que du café, ça m'a réveillé d'un coup. »

Le saviez-vous

LE PLUS GRAND MANCHOT AYANT JAMAIS EXISTÉ EST DE LA TAILLE D'UN HUMAIN !



En 2012, des scientifiques de l'université de Caroline du Nord, aux USA, ont pu reconstituer le squelette de ce qui semble être le plus grand manchot ayant jamais existé, le Kairuku grebneffi. Et étonnamment cet oiseau marin peu culminer jusqu'à 1.5 mètres.

Les premiers fragments du squelette de cet animal préhistorique ont été découverts en 1977 par un certain Ewan Fordyce en Nouvelle Zélande. Selon les scientifiques, cette étonnante espèce de manchot s'est éteinte il y a environ 27 millions d'années.

IL REMPORTE UN CONCOURS PHOTO, LES INTERNAUTES MONTRENT QUE LE CLICHÉ EST TRUQUÉ

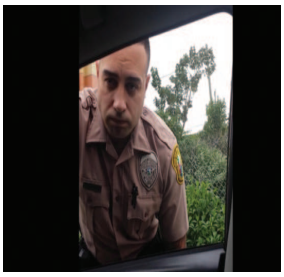


La photo était trop belle, elle était fausse. Un cadre pourtant parfait : en haut de l'échelle, prise en contre-plongée, la silhouette d'un avion de ligne exactement au centre du rond de lumière. Grâce à ce cliché, le Singapourien Yu Wei remporte le concours photo Nikon, organisé tous les mois. Mais l'artiste a été rattrapée par la patrouille 2.0. En diminuant l'exposition de l'image, des internautes ont révélé une différence de luminosité entre la zone de l'avion (blanche) et le ciel alentour (plus assombri par manipulation), rapporte l'Obs.

Une preuve que l'image avait été- malheur !- photoshoppé. Aux curieux, Yu Wei avait dans un premier temps répondu qu'il avait été « chanceux » en attendant le passage de l'avion. Finalement, le photographe a reconnu avoir retouché la photo avec une application sur son smartphone, dans un long message d'excuses publié sur Instagram.

« J'ai fait une erreur en ne gardant pas cette image sur Instagram comme une simple blague. J'ai franchi la ligne rouge en soumettant cette photo à un concours », a-t-il reconnu. « Je m'excuse sincèrement auprès de Nikon, de tous les photographes Nikon et de toute la communauté photographique en général ».

ELLE OBLIGE UN POLICIER À S'ARRÊTER ET LUI REPROCHE D'AVOIR ROULÉ TROP VITE



L'arroseur arrosé. Habituellement, ce sont les policiers qui arrêtent les chauffards pour les rappeler à l'ordre. Claudia Castillo a renversé la situation vendredi dernier sur une route de Floride. Au volant de son véhicule, la femme aperçoit un policier en excès de vitesse. Elle décide de le poursuivre, klaxonne, tente de l'alerter. Après plusieurs minutes, l'agent s'arrête.

Le policier descend du véhicule et se baisse à sa fenêtre. « La raison pour laquelle je voulais vous arrêter est que vous rouliez à 155 km/h », assure avec aplomb la femme. « Parce que j'étais à côté de vous, et vous m'êtes passés devant et je voulais juste savoir quelle était l'urgence », poursuit-elle devant un policier médusé.

« Désolé, je ne savais pas que je roulais aussi vite. Mais est-ce que tout va bien pour vous ? », interroge l'agent, un poil agacé. « Oui, tout est ok, je voulais juste comprendre pour votre vitesse », lance-t-elle, obligeant le policier à s'excuser. « Vous voulez autre chose ? Mon nom, mon numéro de badge ? » Elle en remet une couche. « Non ça m'a simplement choqué car vous savez, les autorités doivent donner l'exemple ». On ne vous conseille pas d'essayer.

ENVOYEZ UNE PATATE PERSONNALISÉE (ET ANONYME) À VOS PROCHES



Parfois, il suffit d'une simple idée pour réussir sa vie. Voilà un exemple. Prenez une patate. Inscrivez un message dessus. Le tour est joué.

Un nouveau site internet, « Mystery Potato », a transformé cette simple idée en marché. Pour environ 5 livres (6.5 euros), vous pouvez envoyer un message à l'un de vos proches. Tout ce que vous avez à faire est de choisir votre pomme de terre (pourquoi pas bossue ?), et d'écrire un message personnel.

La patate sera ensuite directement envoyée de manière anonyme dans une enveloppe blanche. « Nous envoyons des patates par la poste tous les jours de la part de personnes géniales pour des personnes qui n'ont pas idée de ce qui arrive dans leur boîte aux lettres », précise le site. « Les pommes de terre sont simples et apportent de la joie ou du désarroi comme vous ne pouvez imaginer. En ces jours d'emails, de tweets, de snapchat et Facebook, envoyez quelque chose par la poste prend de plus en plus d'impact ».

Les ventes de montres connectées devraient plus que doubler en deux ans

Il devrait se vendre quelque 30,32 millions de montres connectées en 2015 selon Gartner. L'institut prévoit qu'il s'en écoulera plus du double, soit 66,71 millions en 2017, le cap des 50 millions de ventes par an devant être franchi dès 2016.



Les ventes globales d'objets connectés portables (les "Wearable Devices") devraient progresser de 18,4% en 2016 et de 17,5% l'année suivante pour un total de 322,69 millions d'unités écoulés.
Les appareils connectés les plus populaires demeurent les casques Bluetooth, qui devraient se vendre à 116,32 millions d'exemplaires en 2015 avant de voir leurs ventes grimper à 139,23 millions en 2017.
Gartner prévoit également un boom des ventes de casques de réalité virtuel, passant de 140.000 à 6,31 millions d'exemplaires vendus en deux ans.

Apple Watch : L'heure de faire les comptes

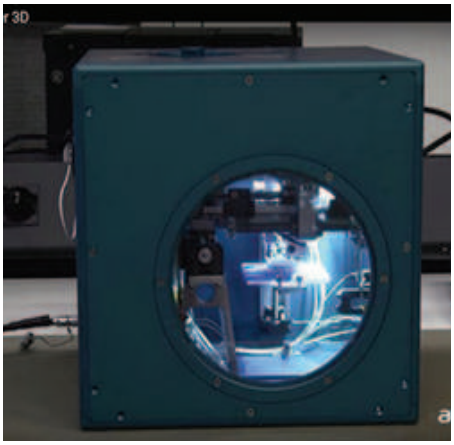


UNE ÉTUDE américaine a révélé comment les utilisateurs interagissent avec l'Apple Watch. La montre connectée serait surtout utilisée pour regarder l'heure.
A un mois des fêtes de fin d'année, une étude a livré quelques indications sur la façon dont est utilisée l'Apple Watch. Sans grandes surprises, la montre connectée d'Apple est surtout utilisée pour regarder l'heure.
Sur 1450 personnes interrogées, 96% des utilisateurs regardent leur montre connectée essentiellement pour voir l'heure.
L'étude nous informe également que 59% des sondés utilisent la smartwatch pour s'informer sur les déplacements réalisés, ou encore sur les exercices réalisés. Dans le même temps, la synchronisation avec un iPhone ne semble pas être la priorité des utilisateurs, puisque 40% seulement l'utilisent pour consulter les messages.

Le gaming, boudé sur l'Apple Watch

Si l'on se base sur les résultats de l'étude, l'Apple Watch ne serait pas vraiment plébiscitée pour les applications liées aux jeux. 73% des propriétaires n'auraient jamais installé d'application de gaming. 25% utilisent Siri et 17% utilisent l'Apple Watch plusieurs fois dans une semaine comme télécommande.Des résultats qui font donc penser à quoi que l'Apple Watch n'est pas vraiment utilisée pour son côté technologique.
En moyenne, un utilisateur ne regarderait son Apple Watch que pendant 4 secondes. Le temps donc de regarder l'heure, voir si un éventuel message ne serait pas arrivé, et d'éventuellement montrer aux autres que l'on possède la montre connectée d'Apple.
A ce sujet, il est intéressant de noter que 19 % ne se sentent pas à l'aise de consulter leur montre en public, et 9 % pensent que c'est plutôt mal poli.

Première impression 3D dans l'espace



Une imprimante 3D conçue par le groupe français Altran a fabriqué mardi ses premiers objets à bord de la Station spatiale internationale (ISS), ce qui potentiellement permettra aux missions dans l'espace d'être plus autonomes, a annoncé Altran.
L'imprimante baptisée "Portable Onboard Printer 3D" a été conçue et fabriquée par Altran en coopération avec Thales Alenia Space et l'Institut italien de technologie (IIT).
L'expérience, qui a duré près d'une heure, consistait en une séance automatisée de production de petits objets en plastique, qui seront renvoyés sur terre afin d'être comparés avec des objets géométriquement identiques, a précisé le groupe dans un communiqué.
Cette expérience, coordonnée et parrainée par l'Agence spatiale italienne, ouvre la voie à la production d'objets utiles (objets nouveaux ou pièces de rechange) à bord de l'ISS, qui n'aura plus à dépendre uniquement des missions d'approvisionnement depuis la terre.
"Les stations spatiales pourront ainsi disposer de capacités de production à la demande", a-t-il relevé.
L'expérience a été menée par Scott Kelly, un astronaute américain qui est parti en mars 2015 pour une mission d'un an dans l'ISS, dont il assure actuellement le commandement, selon Altran.
Les imprimantes 3D permettent de produire à l'identique un objet en superposant des couches de résine ou de plastique pour reconstituer sa forme tridimensionnelle sur la base de données issues d'une image numérique.
Altran Italia avait mis en ligne une vidéo promotionnelle et démonstrative de son Portable Printer 3D en décembre

MOTO X PLAY, LE SMARTPHONE SUPER AUTONOME DE MOTOROLA



Son design ne marquera pas les mémoires, mais ce n'est pas sur ce terrain que se positionne l'entreprise américaine Motorola. Son tout nouveau smartphone le Moto X Play, lancé officiellement le 26 octobre 2016, se caractérise à première vue par un aspect compact, bien loin des standards actuels incarnés par les derniers modèles d'Apple et de Samsung. La firme de Schaumburg (Illinois) a misé sur une autonomie exceptionnelle qui de fait rend le terminal un peu plus volumineux que ses concurrents. Ce smartphone peut en effet tenir entre 36 et 48 heures. Il est également doté d'un écran LCD 5,5 pouces et affiche une résolution Full HD de 1 920 x 1 080 pixels. Vendu en 16 Go en magasin, il est également disponible en 32 Go sur le site dédié. A noter : les bordures du Moto X Play sont en plastique avec peinture chromée, et son dos antidérapant est amovible pour permettre à l'utilisateur de personnaliser son smartphone, qui coûte 350 euros environ.

Vendu à Lenovo en 2014

Pionner du mobile, Motorola s'est relancé sur le marché des smartphone en 2013 avec le lancement du Moto X, premier smartphone à être fabriqué sur le sol américain. Dépassée par Apple, Samsung et l'ensemble des nouvelles technologies liées à l'émergence de ces devices, la firme américaine, rachetée par le chinois Lenovo à Google en 2014 pour 2,91 milliards de dollars, espère devenir un acteur du setceur, bien au-delà des 1% des parts de marché actuellement revendiquées.

UN NOUVEAU BRACELET CONNECTÉ CHEZ... MICROSOFT ?



Alors que Microsoft va présenter, le 6 octobre 2015, ses nouveautés produits autour de Windows 10, le géant américain pourrait en profiter pour commercialiser une nouvelle version de sa montre connectée baptisée Band. L'info vient du site espagnol MicrosoftInsider, visiblement bien informé, mais il faudra patienter jusqu'au 6 octobre 2015 pour être sûr de sa véracité. A l'occasion de sa prochaine conférence, Microsoft pourrait présenter la Microsoft Band 2, nouvelle version de la montre connectée lancée par le géant américain à la fin de l'année 2014. Selon les indications du site ibérique, cette montre intelligente serait dotée d'un design et de fonctionnalités ambitieuses, à l'image de la version précédente. Un écran courbé en couleur, deux capteurs pour mesurer l'activité physique et l'altitude à laquelle se trouve l'utilisateur, une finition métallique ainsi qu'un bracelet en caoutchouc, incurvé et adapté à l'ergonomie du poignet, seraient ainsi proposés.
Microsoft devrait par ailleurs consacrer une partie de sa conférence à la présentation des smartphones Lumia 950 et Lumia 950 XL et surtout à sa tablette Surface Pro 4.

COMÉDONS : POURQUOI NE FAUT-IL PAS PERCER LES POINTS NOIRS ?

Les points noirs – que l'on appelle des comédons ouverts - sont le cauchemar de dizaines de millions d'adolescents... Tous évidemment, sont bien tentés de presser ces affreuses taches qui leur évoquent l'acné… alors que les deux n'ont rien à voir.

Pourquoi ne faut-il pas percer les points noirs ?

L'acné est une dermatose d'origine hormonale tandis que le point noir lui, est un amas graisseux qui bouche un pore cutané et se colore de noir par exposition à l'air. Les presser pour les extraire ? C'est bien tentant mais… les dermatologues conseillent justement, de ne pas y toucher.

En pressant vos points noirs, vous risquez en effet de les contaminer avec des germes présents sur vos doigts, et donc de favoriser une infection. Celle-ci peut alors provoquer la formation d'un kyste qui va se surinfecter, et en tout état de cause, laisser une cicatrice. Alors, résistez à la tentation et ne pressez pas vos points noirs.

Comment se débarrasser des points noirs ?

Tout au plus pouvez-vous essayer de les extraire après avoir dilaté les pores de votre peau avec un bain de vapeur, en vous plaçant le visage au-dessus d'un récipient d'eau très chaude, et en vous coiffant d'une serviette.

Ensuite, vous pouvez utiliser un tire-comédons (quelques euros dans une pharmacie). L'autre solution, élégante et efficace, est de faire réaliser un nettoyage de peau dans un institut de beauté. Mais oui, ils acceptent les hommes !

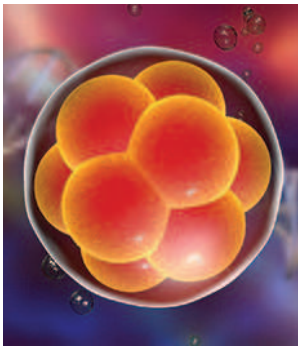
La manipulation génétique d'embryons humains autorisée au Royaume-Uni

Les autorités britanniques ont donné leur accord pour que des scientifiques de l'Institut Francis Crick, de Londres, puissent modifier l'ADN d'embryons humains. De quoi relancer le débat sur la bioéthique, même si les chercheurs n'auront pas le droit de réimplanter les embryons dans un utérus.

L'ADN de l'embryon contient les instructions pour la construction de l'organisme humain mais, parfois, l'embryon ne se développe pas correctement et est éliminé lors d'une fausse couche. En France, d'après l'Inserm, lorsqu'un couple a recours à la procréation médicalement assistée (PMA), les chances de grossesse sont estimées à 13 à 30 % par tentative. Pour mieux comprendre ces échecs du développement embryonnaire, des chercheurs britanniques souhaitent modifier génétiquement des embryons humains par la technique d'édition de gènes.

Cette technique de manipulation de l'ADN a déjà beaucoup fait parler d'elle en 2015 lorsque des chercheurs chinois ont annoncé qu'ils l'avaient utilisée avec succès pour corriger un gène responsable d'une maladie (la bêta-thalassémie) dans des embryons humains. Cette fois, c'est au Royaume-Uni que l'édition génétique va être utilisée, en toute légalité, sur des embryons humains. L'autorité régulatrice britannique, la Human Fertilisation and Embryology Authority (HFEA) a donné son accord le 1er février 2016 et les expériences pourraient commencer dans les prochains mois.

Cette recherche, qui vise à mieux comprendre les premiers instants de la vie, sera menée par Kathy Niakan qui utilisera la technique CRISPR-Cas9 sur des embryons humains en bonne santé. L'objectif de ces travaux est d'inactiver des gènes intervenant dans le développement embryonnaire précoce, dans les premiers jours suivant la fécondation. Les chercheurs arrêteront les expériences au bout de sept jours, quand le blastocyste contiendra au maximum 256 cellules, et



les embryons seront détruits.

Après la fécondation, l'œuf évolue au stade blastocyste, dont certaines cellules ont des rôles particuliers : certaines vont former le placenta, d'autres le sac vitellin, d'autres encore l'organisme proprement dit (le fœtus) mais la façon dont tout cela s'organise durant la grossesse est encore mal connue. Or, certaines régions de l'ADN sont très actives à cette étape : des gènes doivent donc diriger ce développement précoce.

Bioéthique : la crainte de bébés génétiquement modifiés

Précédemment, Kathy Niakan a expliqué pourquoi elle avait besoin d'utiliser l'édition génétique pour sa recherche : « Nous aimerions vraiment comprendre les gènes nécessaires pour qu'un embryon humain se développe avec succès et donne un bébé en bonne santé. La raison pour laquelle c'est si important est que les fausses couches et l'infertilité sont extrêmement fréquentes, mais ne sont pas très bien comprises ». Plus précisément, les premières expériences serviraient à inactiver le gène OCT4, aussi connu sous le nom de POU5F1, qui est actif dans les cellules qui formeront le fœtus.

Paul Nurse, directeur de l'Institut Francis Crick, s'est réjoui de la décision de la HFEA sur le site de la BBC : « Je suis ravi que la HFEA ait approuvé la demande du docteur Niakan. La recherche proposée [...] est importante pour comprendre comment un embryon humain en bonne santé se développe et permettra d'améliorer notre compréhension des taux de succès des FIV [Fécondation in vitro, NDLR], en regardant le stade le plus précoce du développement humain ».

Cependant, cette décision suscite des craintes quant à la possibilité de créer des bébés génétiquement modifiés car une nouvelle étape est franchie. D'autres scientifiques ont réagi à cette annonce, comme Sarah Chan de l'université d'Edimbourg : « L'utilisation des technologies de l'édition du génome dans la recherche sur l'embryon touche à des questions sensibles, il est donc approprié que cette recherche et ses implications éthiques aient été soigneusement examinées par la HFEA avant qu'elle ne donne l'autorisation de continuer ».

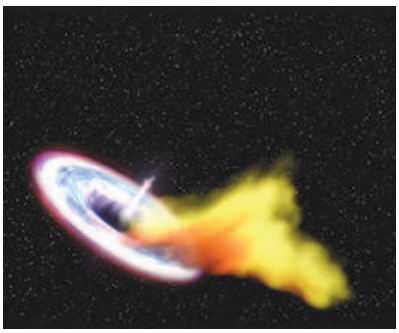
Tetsuya Ishii, un expert en bioéthique de l'université d'Okkaido à Sapporo au Japon, s'exprime dans Nature sur cette décision britannique : « Cette mesure au Royaume-Uni va stimuler le débat sur la réglementation juridique de l'édition génétique germinale dans les milieux cliniques ».

Un trou noir supermassif engloutit une étoile en direct

UNE ÉQUIPE INTERNATIONALE a observé une étoile comparable au Soleil en train d'être déchiquetée et engloutie par un trou noir supermassif tapi au sein d'une galaxie relativement proche. Les chercheurs ont eu la chance, pour la première fois, d'obtenir un portrait multi-longueurs d'onde d'un semblable événement et ont pu observer les jets de plasma formés lorsque l'étoile s'est brisée.

Observer un trou noir supermassif en train d'engloutir une étoile est rarissime. En effet, les astrophysiciens qui recherchent activement ce phénomène afin de mieux comprendre les différentes étapes du processus de démembrement d'une étoile par les forces de marée et de ce qui s'ensuit ne furent témoins que de seulement une vingtaine d'événements de ce type. Étant tous très distants (au moins un milliard d'années-lumière), leur étude n'en demeurait pas moins difficile. Nous avons bien un trou noir de cette catégorie beaucoup plus proche de nous, Sagittarius A* (environ 4 millions de masses solaires), tapi au centre de notre galaxie, mais il est d'humeur assez calme, se contentant çà et là de quelques encas d'astéroïdes ou de nuages de gaz. Aussi va-t-il encore falloir attendre un peu avant qu'il ne passe à table…

Voici un an, la chance a toutefois souri à des chercheurs lorsqu'ils découvrirent un candidat au centre d'une galaxie située à seulement 300 millions d'années-lumière de la Terre, soit trois fois plus près que les autres. Avec une masse estimée à un million de fois celle du Soleil, il fait certes pâle figure à côté des super poids lourds



connus (certains affichent plus de 10 milliards de masses solaires voire 17 milliards !), mais cela n'a rien enlevé de son attrait, si l'on peut dire, étant donné ce qu'il s'y est produit.

Les jets de plasma observés pour la première fois

L'équipe internationale conduite par le jeune astrophysicien Sjoert van Velzen fut très heureuse de suivre durant plusieurs mois le comportement d'un trou noir supermassif, aussi petit soit-il, en train de tirer sur une étoile d'une masse comparable à notre Soleil et de l'aspirer. Surtout, pour eux, ce fut une occasion unique de voir les jets de plasma qui se forment après que l'étoile est démembrée par les forces de marée comme cela est prédit.

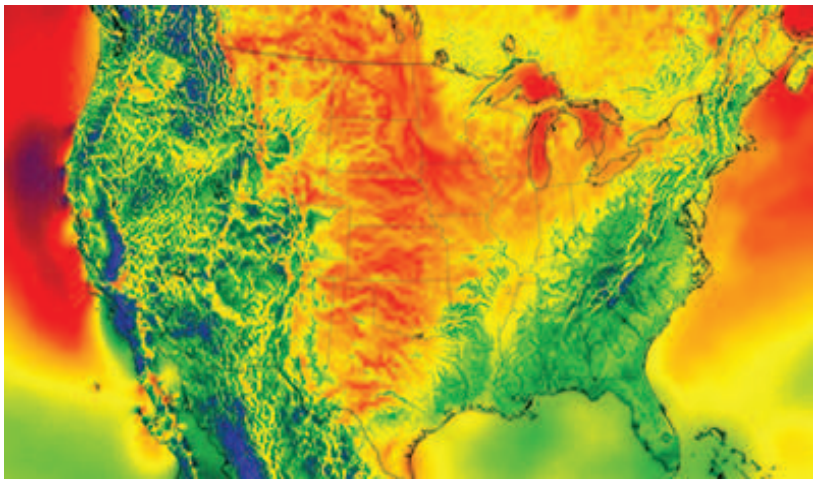
« Ces événements sont extrêmement rares, a commenté l'auteur principal de l'article qui décrit les phénomènes observés dans Science. C'est la première fois que nous voyons tout de la destruction stellaire suivie du lancement d'une éjection conique, aussi appelée jets ». Les autres fois, indique le professeur à l'université Johns Hopkins, « nous sommes arrivés à la fin de la partie ».

La première manifestation de ce trou noir fut détectée en décembre 2014 par une équipe de l'université de l'Ohio avec le All-sky Automated Survey for Supernovae (ASAS-SN que les astronomes surnomment aussi « assassin ») qui recherchait des supernovae. Après en avoir eu vent, Sjoert van Velzen et son équipe ont observé l'objet trois semaines plus tard dans le domaine radio avec le Arcminute Microkelvin Imager (AMI) près de Cambridge, dans l'espoir notamment de surprendre ces fameux jets de plasma, accélérés à une vitesse proche de celle de la lumière. Au même moment, les chercheurs avec qui il s'est associé ont collecté des données complémentaires issues de plusieurs observatoires si bien que l'équipe a pu constituer un portrait « multi-longueurs d'onde » inédit. Ils ont appris que l'énergie des jets est équivalente à celle émise par notre étoile durant 10 millions d'années. Les processus sont encore mal compris, mais ces observations contribuent à l'élaboration d'une théorie complète de ces événements.

L'électricité pourrait être largement verte aux États-Unis en 2030

Les États-Unis pourraient réduire de plus d'un quart leur empreinte carbone d'ici 2030. Pour cela, il leur faudrait mettre en place un réseau intelligent basé sur la météorologie et exploitant l'énergie éolienne et l'énergie solaire à l'échelle du pays.

L'énergie est probablement l'enjeu principal du XXIe siècle car tout dépend d'elle : la capacité à fournir de la nourriture et de l'eau potable à la population future de 10 milliards d'individus tout comme la capacité à lui assurer une bonne santé et une bonne éducation.
Malheureusement, les ressources en énergies fossiles qui pourraient encore sécuriser ces besoins pendant des décennies ne doivent plus être exploitées sous peine de déstabiliser le climat avec des conséquences littéralement cataclysmiques. Il nous faut donc décarboner notre industrie pour sérieusement réduire la quantité de CO2 que nous injectons dans l'atmosphère et qui cause le réchauffement climatique. L'Homme envisage bien de lutter contre lui avec de la géoingénierie mais cette technologie reste encore une carte trop hasardeuse à jouer. Personne ne sait non plus si les progrès dans la capture et la séquestration du carbone finiront par être vraiment payants et, surtout, s'ils le seront rapidement.
Il est donc de plus en plus question sur la planète de se tourner vers l'énergie éolienne et l'énergie solaire, en conjonction avec l'énergie nucléaire, le pétrole et le gaz. En Europe, un budget de plus d'un milliard d'euros a d'ailleurs été alloué à la recherche sur l'éolien et le projet Desertec, qui comptait produire de l'énergie solaire au Sahara pour alimenter l'Europe en électricité, avait même été lancé… avant d'être abandonné.



Un réseau intelligent pour les énergies renouvelables

Il existe tout de même deux problèmes avec les énergies vertes sous leurs formes éoliennes et solaires :
•Le premier est que l'électricité déjà produite ne couvre pas l'ensemble des besoins énergétiques d'un pays ;
•Le second est celui de l'intermittence : le vent ne souffle pas en permanence, pas plus que le Soleil ne brille partout et tout le temps. Le stockage de l'électricité, bien que possible, par exemple sous forme de retenue d'eau ou à l'aide de batterie, n'a rien d'évident et représente un surcoût, en général très important, si l'on veut vraiment résoudre le problème de l'énergie uniquement avec du renouvelable, comme l'explique Jean-Marc Jancovici.
Certains réfléchissent donc, depuis un certain nombre d'années, au concept de réseau intelligent ou smart grid en anglais. Il s'agit de gérer de façon optimale l'approvisionnement en électricité d'un pays en distribuant l'énergie en fonction des lieux où celle-ci est produite la journée. Ainsi, une région où le vent souffle fort peut contrebalancer avec des éoliennes la perte d'électricité photovoltaïque dans une région où le Soleil est caché par les nuages ou simplement en train de se coucher.
Les réseaux intelligents sont donc a priori efficaces s'ils sont mis en place à grande échelle sur un continent et les États-Unis l'ont bien compris puisqu'ils s'intéressent à cette possibilité depuis un moment maintenant. Une étude a été récemment publiée dans Nature Climate Change à ce sujet. Elle a été menée par Alexander MacDonald, ancien directeur de recherche à la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) et ses collègues de l'université de Boulder (Colorado).

Une empreinte carbone pour l'électricité réduite de 78 %

Les chercheurs ont utilisé leur expertise pour faire des prédictions météorologiques ainsi que les données de la NOAA à l'échelle des États-Unis pour voir dans quelle mesure il était possible d'ajuster aux caprices de la météorologie un réseau intelligent alimenté par des éoliennes et l'énergie solaire. Étaient aussi pris en compte : un apport des énergies fossiles, différents scénarios en ce qui concerne l'évolution des prix de ces énergies, renouvelables ou non, et les coûts possibles de l'aménagement des réseaux de production et de distribution de l'électricité.
Les calculs ont montré que produire de l'énergie électrique à bas prix n'était pas incompatible avec réduire les émissions de gaz carbonique, même en tenant compte de l'augmentation prévue des besoins en électricité. Il semble que, dans le scénario le plus pessimiste envisageable avec de l'énergie verte coûtant plus cher que l'énergie noire, l'empreinte carbone de la production électrique devrait tout de même pouvoir être diminuée de 33 % en 2030 par rapport à celle qui fait référence, c'est-à-dire celle de 1990. Dans le cas du scénario le plus optimiste, c'est une réduction de 78 % qui est attendue.
Dans cette dernière hypothèse, et comme la production électrique représente environ 38 % de l'empreinte carbone des États-Unis, c'est une réduction de toute cette empreinte de 31 % en dessous de la valeur de 2005 qui pourrait être atteinte en 2030. Rappelons que lors de la COP 21 les États-Unis se sont engagés à réduire les émissions totales de CO2 de 28 % sous cette même valeur de 2005 d'ici 2025.

Le mystère des sylphes, ces lumières aériennes, se dissipe...

DEPUIS LE DÉBUT des années 1990, des décharges électriques lumineuses, notamment des sylphes, sont observées au-dessus des nuages d'orage. Parallèlement aux observations de plus en plus détaillées de ces phénomènes spectaculaires, plusieurs théories ont été développées pour les expliquer. Grâce à des observations très précises effectuées lors d'un orage qui s'est produit en octobre 2012 près de la côte, dans le sud-est de la France, une équipe internationale a pu déterminer avec précision les caractéristiques des éclairs qui sont à l'origine de ces sylphes.
Les évènements lumineux transitoires (TLE, de l'anglais Transient Luminous Events) sont des décharges électriques lumineuses se produisant au-dessus des nuages d'orage. Découverts au début des années 1990 et régulièrement observés depuis lors, ces TLE sont de différents types, parmi lesquels on trouve notamment les sylphes (ou farfadets, en anglais sprites).
Les sylphes peuvent prendre différentes formes qui sont à l'origine de leur classification en « colonne », « carotte », « ange » ou encore « méduse ». Ils sont en général associés à des systèmes convectifs de moyenne échelle. Ils ont en grande majorité la particularité d'être produits quelques millisecondes à quelques dizaines de millisecondes après un éclair nuage-sol positif.
À l'automne 2012, au cours de la campagne de l'expérience HyMeX (Hydrological cycle in mediterranean experiment) développée dans le cadre du programme Mistrals du CNRS, d'importants moyens d'observation ont été réunis, notamment pour observer les éclairs lors des périodes orageuses. Étaient inclus un système de localisation tridimensionnelle et à haute résolution des éclairs, divers capteurs du rayonnement produit à basse et très basse fréquence par les éclairs et plusieurs systèmes de localisation des impacts d'éclairs au sol. À cela s'ajoutaient des caméras optiques pour visualiser les sylphes, des radars et des observations spatiales pour identifier les caractéristiques des nuages d'orage.

Douze sylphes observés lors de la dissipation d'un orage

Le 22 octobre 2012, un orage s'est développé en fin de journée près de la côte, dans le sud-est de la France. Il a pu être documenté tout au long de son activité, laquelle a été modérée, avec un taux maximum de 11 éclairs par minute. Douze sylphes ont néanmoins été observés pendant sa phase de dissipation, au-dessus de sa région stratiforme, dont la plupart ont été localisés par triangulation grâce à des clichés issus de deux caméras. Plusieurs types de sylphes ont ainsi pu être identifiés et classés selon leur délai de déclenchement après l'éclair et leur niveau de luminosité.
Il s'avère que les éclairs nuage-sol positifs ayant produit ces sylphes ont effectivement démarré près de la zone convective nuageuse qui correspond en général à de fortes valeurs du champ électrostatique. Ils se distinguaient des autres éclairs nuage-sol essentiellement par des arcs positifs ayant des valeurs de pics de courant nettement plus fortes en moyenne, mais surtout des valeurs systématiquement plus grandes de la variation du moment de charge. D'autres caractéristiques très précises de ces éclairs, concernant tant leur propagation dans le nuage d'orage que les quantités de
charges neutralisées, leur localisation et leur mode d'écoulement dans le canal de l'éclair, ont également pu être mises en évidence. Par exemple, si la charge positive neutralisée est grande et s'écoule rapidement dans le canal de l'éclair, un sylphe très lumineux peut être généré très rapidement au-dessus de l'orage.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
دائرة سوق الاثنين
بلدية سوق الاثنين
مكتب الجمعيات
رقم : 2016/02

وصل استلام ملف تأسيس
جمعية ذات صبغة محلية

بمقتضى القانون رقم 12-06 المؤرخ في 18 صفر عام 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات.
تم هذا اليوم 21 جانفي 2016 استلام ملف تأسيس الجمعية المحلية المسماة :
"جمعية ترقية وحماية الشباب من الآفات الإجتماعية"
بلدية سوق الإثنين
المقر الإجتماعي : قاعة السينما 8 ماي 45، سوق الإثنين
- رئيس الجمعية : سلموني رابح
- أمين المال : بلحداد زوبير
- الأمين العام : بوحراث أحمد
رئيس المجلس الشعبي البلدي

Réf 008/16

Renouvellement du bureau

Conformément à la loi 06/12 , relative aux associations, il à été procédé au renouvellement du bureau de l'Association des activités de jeunes de la maison de jeunes Melbou commune Melbou – Daïra de Souk-el-tenine wilaya de Bejaia le : 02/01/2015 sous le numéro : 044/2007, dont les membre élus sont :

President: ZERROUK RABAH
S/G : GUENDOUL BACHIR
Trésorier : HEDDAD REBIHA

Ref: 009/16

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger.
160 m² bâtis/422 m²
Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Crêche

Crêche à Kouba
Classe spéciale enfants présentant un retard mental et autisme.
Inscriptions ouvertes.

Tél. : 0557.62.83.10



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

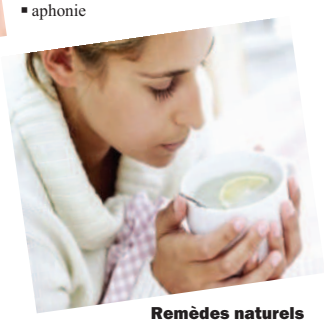
Comment soigner la sinusite naturellement ?



La sinusite est l'inflammation des sinus, c'est-à-dire de ces cavités qui se trouvent derrière le nez. Elle peut être aiguë ou chronique si elle est bien traitée ou non. Dans certains cas, elle peut durer quelques mois si on ne lui prête pas l'attention nécessaire. C'est pour cela qu'il ne faut pas méconnaitre quelques aspects intéressants de ce trouble nasal et savoir comment soigner la sinusite de manière naturelle.

Si vous souffrez de ce trouble il est probable que vous ayez déjà été victime des symptômes suivants :

- migraine
- sécrétion constante du nez
- douleur dans les sinus nasaux
- fièvre
- mauvaise haleine
- nez rouge
- fatigue
- douleur dentaire
- visage gonflé (ou sensation)
- douleur oculaire
- yeux qui pleurent
- saignement nasal
- toux
- mal-être général
- manque d'odorat
- douleur lors de la mastication
- aphonie



Remèdes naturels pour soigner la sinusite

- Dans une casserole, mettre de l'eau à bouillir et y mettre des feuilles d'eucalyptus. Inspirer les vapeurs en se couvrant la tête avec un chiffon ou une serviette. Cela aide à libérer les mucosités et dégonfle les sinus nasaux.
- Dans une tasse d'eau, faire infuser une cuillerée de fleurs de mauve et laisser reposer quelques minutes avant de consommer. Maximum 4 tasses par jour.
- Diluer quelques gouttes d'huiles essentielles de camomille dans deux litres d'eau et faire des inhalations avec ce mélange. Cette plante a des propriétés anti-inflammatoires et élimine les germes qui provoquent la sinusite.
- Préparer une infusion avec une racine de gingembre séché dans un verre d'eau. Boire quelques tasses par jour. Vous pouvez ajouter le jus d'un citron pour augmenter son efficacité.
- Boire un thé avec du jus de citron récemment pressé, avec une bonne cuillère de miel. Le citron a des propriétés antibactériennes et vous aidera à soigner la sinusite.
- Réaliser plusieurs inhalations d'eau chaude avec 8 gouttes d'huiles essentielles de cyprès pour apaiser les sinus nasaux et favoriser l'élimination de la mucosité.
- Inhaler la vapeur d'eau chaude dans laquelle vous aurez dilué quelques gouttes d'huiles essentielles de pin. Cela apaise les sinus nasaux.
- Faire un cataplasme de verveine hachée et mélangée avec une coquille d'œuf. Le placer dans une serviette et laisser toute la nuit sur la zone du nez.

Grands-Mères recettes et astuces

Utiliser des graines de lin contre les ongles cassants

Pour faire un traitement à base de graines de lin contre les ongles cassants, il faut s'en procurer une poignée et la moudre dans un moulin à café.
Une fois bien broyées, il faut rajouter les graines de lin dans l'alimentation quotidienne surtout dans les desserts lactés par exemple.

Purifier les pores d'une peau grasse

Quand on a tendance à avoir la peau du visage qui est grasse, on peut purifier cette dernière par une manière simple.
Il faut mettre deux sachets de menthe dans une tasse d'eau chaude et laisser infuser dix minutes. Quand le mélange est tiède, le passer sur la peau et laisser sécher ainsi.

Faire un gommage aux agrumes

Quand on veut se faire un gommage du corps, on peut utiliser des agrumes qui sont très efficaces.
Il faut mettre deux grosses cuillères de gros sel dans la centrifugeuse et trois oranges. Frotter la peau avec ce mélange et prendre sa douche normalement ensuite.

Remèdes maison contre les champignons des ongles

* Mélangez 3 cuillerées d'huile d'olive avec 3 gouttes d'huile d'arbre à thé et appliquez-le sur la zone infectée pendant une bonne vingtaine de jours, un jour sur deux.
* Trempez votre ongle infecté dans un jus de citron ou bien appliquez le citron directement sur l'ongle.
* Mettez un verre de vinaigre de pomme dans un récipient d'eau. Trempez vos pieds pendant 20 minutes puis séchez-les bien. Vous pouvez utiliser à cet effet un sèche-cheveux afin d'éliminer complètement l'humidité.
* Mélangez une cuillerée d'huile d'olive avec 3 gouttes d'huile essentielle d'origan et appliquez ce mélange tous les jours pendant 3 semaines.



* Dans un récipient transparent, mettez une gousse d'ail bien hachée, 3 gouttes d'iode blanc et 7 autres de citron. Laissez reposer pendant une semaine, puis appliquez-en une couche sur l'ongle infecté pendant deux semaines.
* Mélangez un demi-verre d'huile de ricin avec 7 gouttes de jus de citron et placez vos pieds dans le récipient. Répétez le traitement pendant 6 semaines consécutives. N'oubliez pas de bien laver et sécher vos pieds après.



* Faites bouillir 5 gousses d'ail dans une tasse d'eau. Procédez à la préparation dans un récipient, et mettez-y les pieds une fois que le mélange est tiède. Laissez tremper vos orteils dedans pendant au moins 15 minutes, puis séchez-les bien. Vous devez répéter cette opération pendant 4 semaines environ.
* Mélangez du bicarbonate de sodium avec de l'eau jusqu'à en faire une pâte. Puis, appliquez ce mélange avec un coton sur tout l'ongle, surtout à l'intérieur (afin d'en mettre sur la peau). Laissez agir quelques minutes, puis rincez et séchez bien.
* Faites bouillir 2 verres d'eau avec 3 cuillerées de thym, durant 5 minutes. Éteignez le feu, couvrez et laissez refroidir. Faites tremper un coton dedans pour l'appliquer sur les ongles atteints.

sauce gombos viande

Ingredients

•500 g de viande d'agneau ou de mouton
•500 g de gombo
•500 g de riz basmati cuit
•1 oignon
•3 gousses d'ail
•1 boîte de tomates en morceax (ou 3 tomates fraiches)
•sel, poivre
•3 c a soupe d'huile d'olive extra vierge, ou l'huile de table
•1 petit bâtonnet de cannelle.

methode de preparation

1.preparez le riz en suivant cette recette: cuisson du riz
2.Coupez la viande en morceaux et la nettoyer.
3.Coupez les oignons en fines lamelles, ou juste rapez les.
4.sur feu doux, placez les morceaux de viande, et l'oignon, ajoutez l'huile.



5.laissez suer sur feu doux, jusqu'a ce que les oignons deviennent bien tendres et la viande rend beaucoup d'eau
6.ajoutez le sel, le poivre noir, et la cannelle.
7.ajoutez l'ail rapee, et la tomate en morceaux, laissez encore cuire.
8.ajoutez maintenant les gombos (j'utilise les gombos surgelés) et ½ verre d'eau
9.laissez bein cuire jusqu'a ce que les gombos deviennent bien tendre (si vous jugez que vous devez ajouter de l'eau, joutez en)
10.vers la fin de la cuisson, laissez bien la sauce réduire…
11.servez cette sauce de gombos a la viande d'agneau pour accompagner votre riz.

macarons a la noix de coco

les ingrédients:

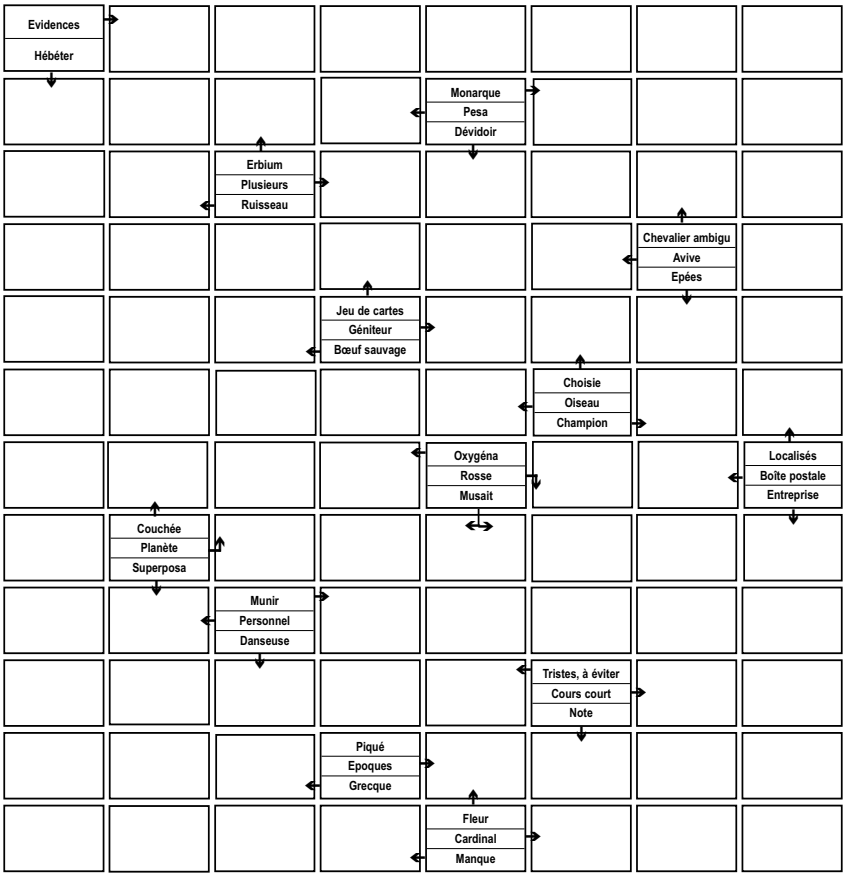
• 3 blancs d'œufs
• 1 c a café d'extrait de vanille
• 1 verre de sucre (mon verre mesure 220 ml)
• 3 verres de noix de coco râpée (non sucrée, sinon diminuer le sucre)
• chocolat noir pour la décoration

méthode de préparation:

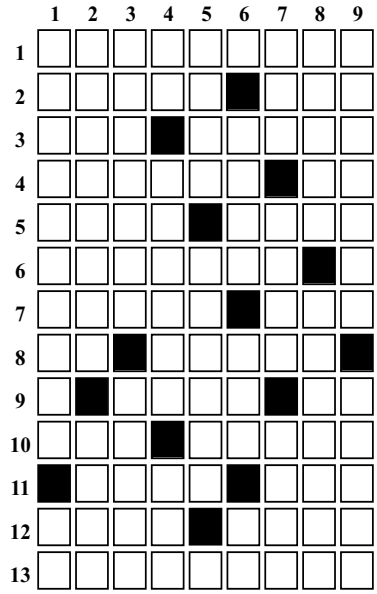
1.Mélangez les blancs d'œuf, la vanille, le sucre et la noix de coco dans un bol.
2.formez des boules, que vous placeriez sur un moule allant au four couvert de papier de (la pate est un peu collante, pour ma part j'ai fait la cuisson sur un tapis spécial pour macaron, et j'ai essayer de faire des cercles de la meme dimension)
3.Cuire dans un four préchauffé à 180° C, jusqu'à ce que ca soit légèrement doré, environ 10-15 minutes. (faites pas comme moi, n'allez pas répondre aux commentaires sans mettre la minuterie du four).
4.Laisser refroidir sur une grille pâtissière.
5.Pendant ce temps, faire fondre le chocolat au bain-marie et y tremper les macarons dans le chocolat.
6.puis avec une poche a douille faire des traits pour décorer les macarons.



Mots fléchés n° 1404



Mots croisés 9/13 n° 1403



HORIZONTALEMENT

1. Faire des remarques sur un texte - 2. Ennuis - Il reçoit le boulin - 3. Ville française - Aspiras - 4. Ions - Contre - 5. Jeu de hasard - Roi légendaire athénien - 6. Tomber en ruine - 7. Pas autrement - Personnels - 8. Note de musique - Gâteau sec - 9. Monnaie - Petit cube - 10. Banni de certains régimes - Bondit - 11. Colline - Pièce étanche - 12. Grand arbre - Morceaux de mur - 13. Propagande.

VERTICALEMENT

1. Courses bruyantes et tumultueuses - Sur une partition - 2. Drame lyrique religieux - Non blanchi - 3. Plat de viande - Métal dense - 4. Possessif - Apprenti matelot - Si important - 5. Elle porte la culotte - Quantité de papiers - 6. Epointée - Pièce vestimentaire féminine - Ordinateur personnel - 7. Camelote - Claire-voie en amont d'une vanne - Erodai - 8. Voiture pour la casse - Alourdissant - 9. Eprouves - Compacte.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1403

Horizontalement

- BRASSER
DAINE - VA
ELANCE - I
MI - ESSOR

OSEE - SUE
REG - TES -
ARASE - TA
LARVES - V

I - DE - OBI
SU - LEURS
ETATS - IE
REMETTES

Verticalement

- DEMORALISER
BALISERA - UTE
RIA - EGARD - AM
ANNEE - SVELTE

SECS - TEE - EST
S - ESSE - SOU - T
EV - OUST - BRIE
RAIRE - AVISES

SOLUTION N° 1403

HORIZONTALEMENT

ANTIMITES
BAROUF - PU
SPA - TSARS
EPICE - QI -
NANA - RUSH
C - ENFUI - Y
EH - COBAYE
SAFARI - ON
- VOL - SAGE

ARRET - GI -
BEA - GRISE
B - GAVER - U
EDEN - GAIS

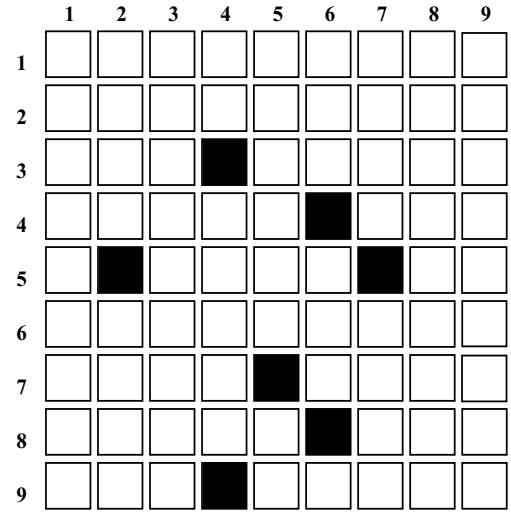
GE
IO - CANCALE -
AN
MUTE - FOR -
TGV -

VERTICALEMENT

ABSENCES -
ABBE
NAPPA - HAVRE -
D
TRAINE - FORA-

IFS - RUBIS - REG
T - AQUIA -
AGIRA
EPRIS - YOGIS - I
SUS - HYENE -
EUS

Mots croisés 9/9 n° 1404



HORIZONTALEMENT

1. Incroyables - 2. Demeurer ferme et constant - 3. Gendre du Prophète - Petit pied - 4. Souhaiter - Cri d'assaut - 5. Passé sous silence - Ingurgité - 6. Indéchiffrable - 7. Poèmes - Nirvâna - 8. Superposée - Produit de mer - 9. Quart chaud - Doctrine.

VERTICALEMENT

1. Dispersé - 2. Fendu - Réserve de pis - 3. Caractère léger - 4. Face de dé - Envoyée - 5. Récupéré - Agent de liaison - 6. Salut romain - Textuellement - 7. Sans bavures - Vent froid - 8. Bouleversées - 9. Erotique.

SOLUTION N°1403

HORIZONTALEMENT

APOCOPEES
PLEONASME
PEUT - TOP -
ENFIN - PIE
TU - LABELS
EMPLIR - AC
N - ROSIS - A
CAIN - DEAL
EUS - FESSE

VERTICALEMENT

APPETENCE
PLENUM - AU
ŒUF - PRIS
COTILLON -
ON - NAIS - F
PAT - BRIDE
ESOPE - SES
EMPILA - AS
SE - ESCALE

soduku 133

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

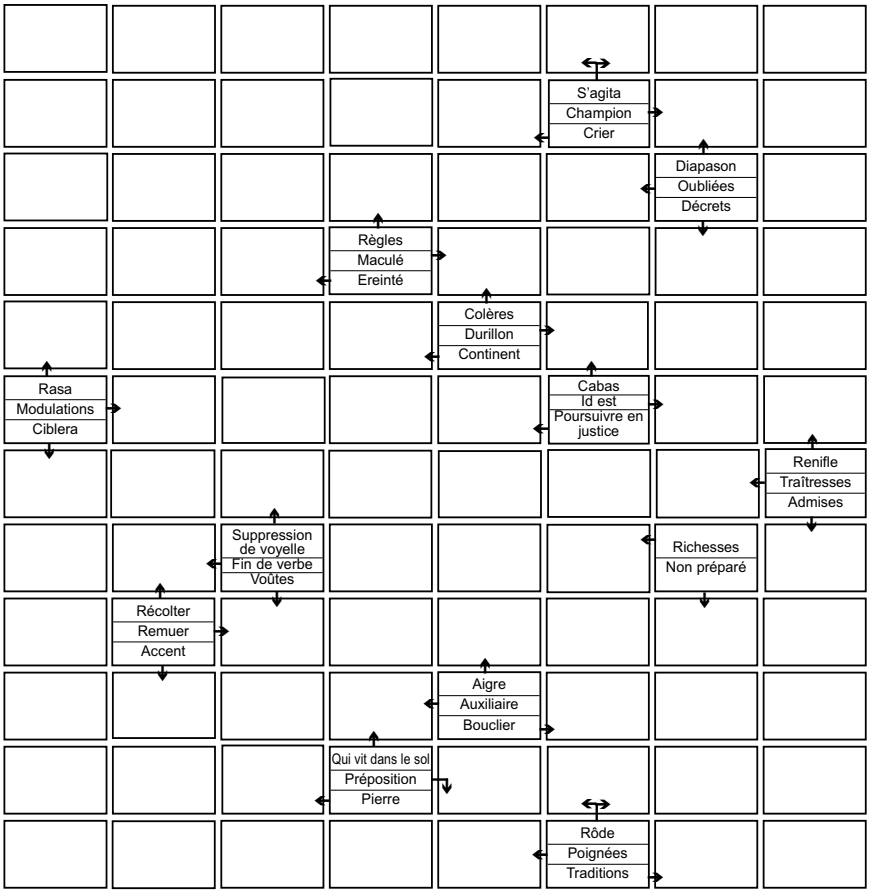
		5	1		4		6	
				8	3			7
	3		7			4		2
6				4		7		
2	7						5	1
		9		7		2		
1		7			9		8	
9			2	3				
	4		8		7			6



SOLUTIONS

4	6	5	7	1	2	8	3	9
3	7	8	6	9	4	2	5	1
2	9	1	5	8	3	6	7	4
9	8	4	1	3	6	7	2	5
7	3	6	2	5	9	4	1	8
1	5	2	4	7	8	3	9	6
6	2	3	9	4	5	1	8	7
5	4	7	8	2	1	9	6	3
8	1	9	3	6	7	5	4	2

Mots fléchés n° 1477



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1476

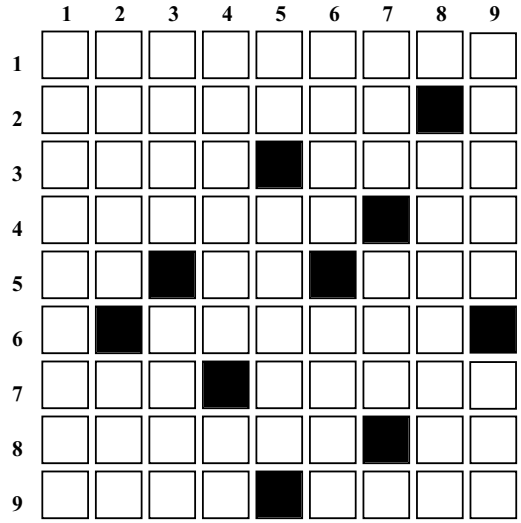
Horizontalement

– SENTIER
FORE – NUE
AURES – SI
BRESIL – N
RIS – GAVE
IR – ONDE –
CACHE – LC
ASIR – CLE
T – GENRES
IDA – OUIS
OURS – ETE
NOEUD – ES

Verticalement

– FABRICATION
SOURIRAS – DUO
ERRES – CIGARE
NEES – OHRE – SU
T – SIGNE – NO – D
IN – LAD – CRUE –
EUS – VELLEITE
REINE – CESSES

Mots croisés 9/9 n° 1477



HORIZONTALEMENT
1. Métier libéral – 2. Ramène à la vie – 3. Rendu sans éclat – Coin doux – 4. Roches siliceuses – Parfois pronom – 5. Titane – Branché – Parcourut – 6. Rossés – 7. Canton suisse – Battit – 8. Arbrisseau à fleurs – Personnel – 9. Elle fait l'affiche – Certaine.

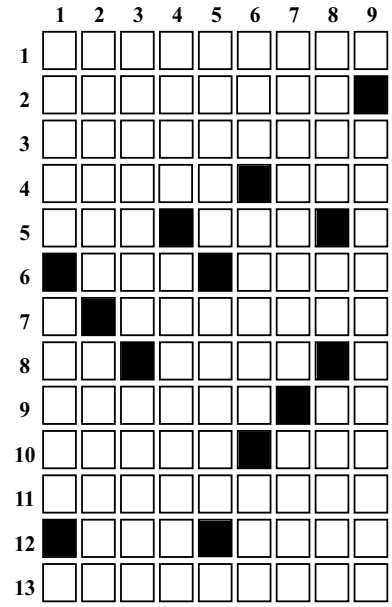
VERTICALEMENT
1. Propriétaires d'un navire – 2. Résisté – Il suit la tétée – 3. Palpa – Dégénéra – 4. Enseigna – Fin de verbe – 5. Condition – Pénètre – 6. Monceau – Déformé – 7. Propre – Bouquinés – 8. Achever avec succès – 9. Liquident – Bière anglaise.

SOLUTION N° 1476

HORIZONTALEMENT
AMULETTES
PANAMA – NA
PR – MURETS
ERMITAGE –
NAIN – SORT
D – SET – URE
ILE – HATER
CORNER – ER
ETAI – ANSE

VERTICALEMENT
APPENDICE
MARRA – LOT
UN – MISERA
LAMINE – NI
EMUT – THE –
TARAS – ARA
T – EGOUT – N
ENTERREES
SAS – TERRE

Mots croisés 9/13 n° 1477



HORIZONTALEMENT
1. Rejoindre – 2. Cupidités – 3. Légère et floue – 4. Esclave grec – Tonus – 5. Napperons – Terrain – 6. Possessif – Service d'urgences – 7. Jours – 8. Cale – Attachée – 9. Débris – 10. Faire du tort – Endosse – 11. Place déterminée – 12. Ecole de cadres – Vocifère – 13. Chevaux de bataille.

VERTICALEMENT
1. Kidnappés – Narine de cétacé – 2. Gobes – Nettoyée – Tambourines – Rois de la savane – 4. Allure de cheval – Ensemble des personnels – 5. Signes de jubilation – Mangeuses de laine – 6. Balle imparable – Grivoises – Pas ailleurs – 7. Groupement humain – Génitrice – 8. Crochet de boucherie – Note de musique – Se plaindre – 9. Essuyées.

SOLUTION N° 1476

HORIZONTALEMENT
CASSOULET
OLE – USITE
NEVA – INNE
SRILANKA –
ET – ALES – P
REFILE – DO
VERNISSEE
A – ASA – ART
TRI – NON – E
OO – ACIDES
ISOLES – IS
RIRE – OCRE
ERE – ONDES

VERTICALEMENT
CONSERVATOIRE
ALERTEE – ROSIR
SEVI – FRAI – ORE
S – ALAINS – ALE –
OU – ALLIANCE – O
USINEES – OISON
LINKS – SAND – CD
ETNA – DER – EIRE
TEE – POETESSES

soduku 206

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		4	8		2			
		1				3		5
2	3					4		
9			6		4			
	2				3		8	
3			2	5				6
	6	7					5	
				4		1		2
	4				5		3	

Solutions

4	8	2	6	3	9	7	1	5
1	7	6	4	5	8	9	2	3
5	3	9	7	2	1	6	4	8
2	1	4	8	7	6	5	3	9
6	5	8	3	9	2	1	7	4
7	9	3	5	1	4	2	8	6
9	4	7	1	8	5	3	6	2
8	2	1	9	6	3	4	5	7
3	6	5	2	4	7	8	9	1

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 20 55 Le secret d'Elise



Ariane Letilleul est de retour à Mérols après avoir appris des informations concernant la noyade de sa fille Elise, survenue quarante-cinq ans plus tôt. En 1969, Ariane, son époux et leur petite vivent dans leur maison familiale de Bellerive. Tout bascule lorsque la fillette est retrouvée morte dans un étang voisin. En 1986 et en 2015, la demeure semble toujours habitée par la présence de la fillette.

CANAL+ 20 55 Baron Noir



En pleine élection présidentielle, Francis Laugier le candidat socialiste et Jean-Marc Auzanet, le président sortant, s'affrontent à la télévision lors du débat du deuxième tour. Au même moment, Philippe Rickwaert, le conseiller de Laugier et député maire de Dunkerque, apprend qu'il va être mis en examen par la brigade financière, pour financement occulte des HLM de sa région. Son arrestation doit intervenir dans sept heures. Dans ce laps de temps, il tente de trouver une solution.

M6 20 55 Top chef - Episode 3



Les douze cuisiniers encore en lice entament la troisième semaine du concours. Lors de l'épreuve de Jean-François Piège, Philippe Etchebest, Hélène Darroze et Michel Sarran affrontent les candidats dans un classique de l'émission : la boîte noire. Plongés dans le noir, tous vont devoir analyser et reproduire une recette du chef doublement étoilé, Olivier Bellin. Pour la seconde épreuve, quatre équipes de deux candidats sont formées pour cuisiner des plats traditionnels tels que le lapin à la moutarde ou le pot-au-feu. Chaque binôme est composé d'un cuisinier n'ayant pas encore fait ses preuves et qui va devoir gérer la recette. Lors de l'épreuve de la dernière chance, les concurrents en difficulté créent un plat gastronomique à partir de l'ananas.

france 2 20 55 Trapped



Des pêcheurs remontent un tronc humain d'un fjord du nord-est de l'Islande. Andri Ólafsson, un inspecteur bourru et taciturne, est chargé de l'enquête préliminaire, en attendant l'arrivée de la brigade criminelle de Reykjavík. Le cadavre aurait été jeté d'un ferry en provenance du Danemark. Les passagers et les membres d'équipage sont retenus au quai du petit port. Mais le capitaine du navire se montre guère coopératif. Une tempête de neige coupe la bourgade du reste du pays.

france 3 21 00 Elisabeth II, la révolution d'une reine



On la célèbre aujourd'hui comme une icône unique d'un bout à l'autre de la planète : Elizabeth II, reine d'Angleterre, solidement assise sur le trône depuis plus de 63 ans. Pourtant, au début des années 1990, Elizabeth II a failli perdre pied. L'image de la famille royale s'est détériorée avec la crise entre Charles et Diana, la pression populaire contre les privilèges royaux, l'incendie du château de Windsor... A la mort de ...

TV5MONDE 20 55 La folie Almayer



Nina, une jeune métisse, vit avec Kaspar Almayer, son père européen, au bord d'un fleuve, quelques part dans la jungle asiatique. Le capitaine Lingard arrive un matin pour placer la fillette dans une institution et lui offrir une scolarité. Nina partie, Almayer, qui n'aime pas son épouse Zahira, s'enferme dans le silence et la tristesse. Il rêve pourtant toujours de richesse et tente de faire pousser des mangues.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 05:58	Fadjr 06:02	Fadjr 06:16	Fadjr 06:05	Fadjr 06:23	Fadjr 06:28	Fadjr 06:31
Dohr 12:43	Dohr 12:48	Dohr 13:02	Dohr 12:53	Dohr 13:09	Dohr 13:14	Dohr 13:17
Açr 15:38	Açr 15:44	Açr 15:57	Açr 15:56	Açr 16:05	Açr 16:11	Açr 16:14
Maghrib 18:05	Maghrib 18:10	Maghrib 18:24	Maghrib 18:22	Maghrib 18:32	Maghrib 18:37	Maghrib 18:40
Icha 19:24	Icha 19:29	Icha 19:43	Icha 19:37	Icha 19:50	Icha 19:55	Icha 19:58

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5393 - LUNDI 27 RABIE EL THANI 1437

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	19°	11°
Oran	20°	8°
Constantine	15°	1°
Ouargla	20°	6°

EMIRATES ÉTEND SON RÉSEAU VERS DEUX NOUVELLES DESTINATIONS CHINOISES

Jusqu'à 45% de réduction sur les vols à destination de la Chine

La compagnie aérienne Emirates lance une nouvelle promotion sur ses vols à destination de la Chine sur les classes économiques et affaires, offrant jusqu'à 45% de réduction.



DR

L'offre est valable pour toutes les destinations chinoises : Pékin, Shanghai, Guangzhou (Canton), Hong Kong, Yinchuan et Zhengzhou pour des réservations effectuées entre le 8 et le 22 février. Les voyages pourront être effectués entre le 16 février et le 30 septembre, selon la disponibilité des places. A cet effet, les tarifs en classe économique à partir d'Alger vers la Chine via Dubaï, commencent à partir de 82 069 DA vers Pékin, 89 419 DA vers Guangzhou, 89 574 vers Hong Kong, 96 907 DA vers Yinchuan et Zhengzhou, 105,555 vers Shanghai. En ce qui concerne la classe affaire, les tarifs seront de 185 709 DA vers Guangzhou, 194 345 DA vers Shanghai, Yinchuan et Zhengzhou, 200 164 DA pour Hong Kong et enfin 205 447 vers Pékin.

Par ailleurs, Emirates annonce également l'extension de son réseau en Chine dès le 03 mai prochain, avec deux nouvelles destinations : Yinchuan et Zhengzhou.

À ce propos, la directrice générale d'Emirates Algérie, Maya Zouggar, a déclaré : « Nous sommes ravis d'annoncer cette promotion vers la Chine, ce qui permettra aux voyageurs de découvrir ce pays dans sa grandeur. Nous couvrons actuellement quatre destinations en Chine dont Pékin, Shanghai et Canton, auxquelles nous ajouterons deux nouvelles destinations dès le mois de mai. Avec l'ouverture de ces routes, Emirates contribuera au développement des liens entre l'Algérie et la Chine.

Ces nouvelles liaisons internationales aideront à développer les relations économiques ainsi que le tourisme entre les deux pays. Le choix d'Emirates d'étendre son réseau vers Yinchuan et Zhengzhou est stratégique. Ces deux villes sont parmi les plus dynamiques du pays, aussi bien sur le plan commercial que culturel. Nous sommes particulièrement enthousiastes à l'idée de mettre en place un service sur Yinchuan et Zhengzhou». La première dirigeante de la compagnie en Algérie précisera également que les vols vers la Chine peuvent se faire avec des escales à temps réduit : «Le vol arrive à Dubaï depuis Alger à 00h45, et les vols vers la Chine repartent pour la plupart des destinations une à deux heures plus tard. Ce qui permet aux voyageurs d'optimiser leur temps».

Les passagers pourront profiter du service à bord primé d'Emirates, grâce à son équipage international et multilingue venant de plus de 130 pays, une cuisine gastronomique et le système de divertissement «ICE» de la compagnie qui offre aux passagers une multitude de chaines audio et vidéo à la demande.

Nassim Mecheri


DR

COOPÉRATION ALGÉRIE – EAU

Un forum des hommes d'affaires en juin prochain à Abu Dhabi

L'AMBASSADEUR d'Algérie aux Emirats arabes unis Saleh Attiya a révélé hier à Dubaï qu'un forum économique des hommes d'affaires algéro-émiratis se tiendra au cours du premier semestre de l'année en cours à Abu Dhabi. Dans une déclaration à la presse à la veille de l'ouverture du sommet mondial des gouvernements, M. Attiya a précisé que cette rencontre, qui traduit les recommandations de la Haute commission mixte tenue en novembre 2015 à Abu Dhabi, permettra d'»examiner les opportunités d'investissement et de partenariat entre les deux parties dans les domaines économiques et commerciaux».

La rencontre, ajoute l'ambassadeur, se déroulera dans le cadre d'ateliers et verra la participation des chambres de commerce des deux pays, du ministère de l'industrie algérien, du ministère de l'économie émirati et les patronats des deux pays. M. Attiya a affirmé que cet important forum était susceptible de contribuer à la «relance de la coopération bilatérale dans les domaines du partenariat et de l'investissement». Les travaux de la Haute commission mixte algéro-émiratie tenue à Abu Dhabi en février de l'an dernier, a été sanctionnée par la signature de plusieurs accords de coopération bilatérale dans le secteur commercial.

La commission a mis l'accent en outre, sur la «volonté commune» des deux pays quant à l'augmentation du volume des échanges commerciaux et l'importance du rôle du secteur privé dans le développement de la coopération économique et la recherche de nouvelles opportunités d'investissement.

Les travaux de la session ont été co-présidés par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Ramtane Lamamra, et le ministre émirati des Affaires étrangères, Cheikh Abdallah Ben Zayed Al Nahyane.

F. N.

BECHAR

Portes ouvertes sur les forces de défense aérienne du territoire

DES JOURNÉES «Portes ouvertes» sur les forces de défense aérienne du territoire (DAT) sont organisées dimanche au centre d'information de la troisième région militaire (3e RM) à Béchar. Ces journées, qui s'étaleront sur trois jours, s'inscrivent dans le cadre du plan de communication du ministère de la Défense nationale (MDN) ainsi que de l'exécution du plan sectoriel de communication et d'information des forces de défense aérienne du territoire, a déclaré le colonel Omar Serhane, chef de la cellule de communication du commandement des forces de défense aérienne du territoire (CFDAT). Elles visent à rapprocher l'institution militaire du citoyen et à faire connaître les différentes étapes d'évolution technologique des forces de défense aérienne du territoire et surtout d'informer les jeunes diplômés des différents débouchés de formations spécialisées offerts par les écoles et centres de formation relevant du CFDAT, a-t-il signalé. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation de communication a été présidée par le général-major Omar Tlemceni, adjoint du commandant de la 3e RM, en présence d'officiers supérieurs de la 3e RM et des autorités de la wilaya. L'exposition organisée


DR

au titre de ces journées permettra aux visiteurs de s'informer sur les technologies modernes utilisées par les forces de défense aérienne du territoire et de s'enquérir du développement et des progrès entrepris par l'Armée nationale populaire dans le domaine de l'encadrement humain et des moyens matériels appropriés au contrôle permanent, dans le cadre de la défense et de la protection de l'espace aérien et de l'intégrité du territoire national assurées nuit et jour par les différentes unités du CFDAT à travers le pays. Plusieurs structures et unités du CFDAT animent cette manifestation, notamment l'Etablissement central de maintenance et d'approvisionnement (ECAM-DAT), le Centre de recherche et de développement (CRD) et le Service de contrôle aérien (SAC). Le commandement des forces de défense aérienne du territoire dispose d'une école supérieure de la défense aérienne du territoire située à Réghaïa (Alger), d'une école d'application à Berrouaghia (Médéa) et d'un centre d'instruction à El-Hassi (Sétif), a-t-on fait savoir.

M. B.